



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

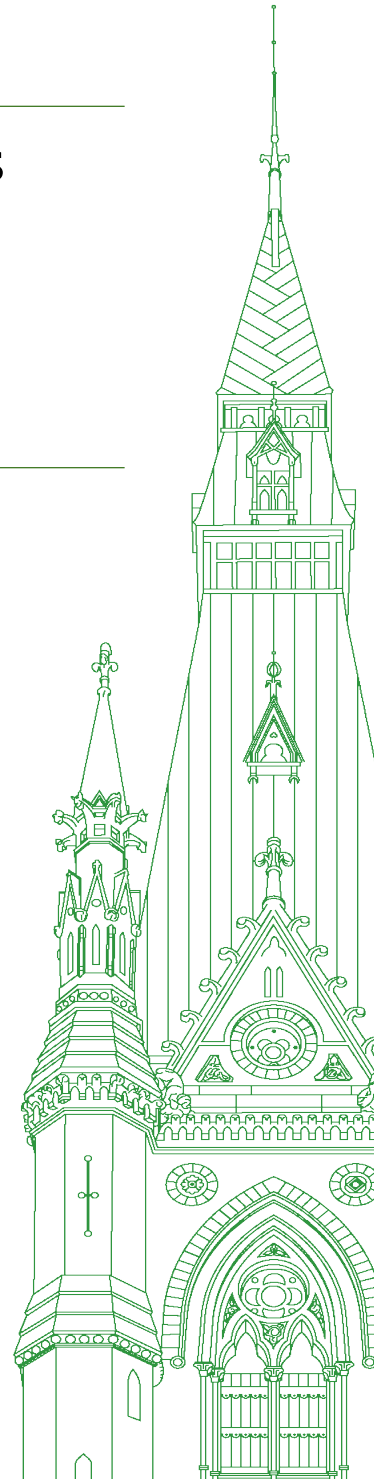
# Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 009**

Le lundi 27 octobre 2025

Président : Terry Duguid





## Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 27 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):**  
Bonjour, chers collègues.

Je déclare la séance ouverte. Je tiens à débiter la séance en rappelant que nous nous trouvons sur le territoire non cédé de la nation algonquienne anishinabe.

Bienvenue à la neuvième réunion du Comité permanent des ressources naturelles.

La réunion d'aujourd'hui se déroulera selon une formule hybride, conformément au Règlement.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Si vous participez par vidéoconférence — nous avons deux témoins qui se joignent à nous de cette façon aujourd'hui —, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer et le mettre en sourdine lorsque vous n'avez pas la parole. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal d'interprétation approprié: parquet, anglais ou français. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur le développement des minéraux critiques au Canada.

Je souhaite la bienvenue aux témoins du premier groupe de cet après-midi. Nous accueillons Richard Dunn, directeur exécutif, ainsi que Chris Bakker, coprésident, de l'Helium Developers Association of Canada, qui se joignent à nous par Zoom. Nous recevons en personne Pierre Gratton, président et directeur exécutif, et Photinie Koutsavlis, vice-présidente, Affaires économiques et changement climatique, de l'Association minière du Canada. Enfin, nous accueillons Jeff Gaulin, vice-président des affaires corporatives, et Spencer Page, gestionnaire, Affaires corporatives, Union Européenne, Royaume-Uni et international, chez Vale Base Metals. Vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, monsieur Page.

Vous disposerez chacun de cinq minutes ou moins pour faire votre déclaration préliminaire.

Monsieur Dunn, vous avez la parole pour cinq minutes. Je vous en prie.

**Richard Dunn (directeur exécutif, Helium Developers Association of Canada):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de me donner l'occasion de m'adresser à eux aujourd'hui.

L'hélium fait partie des minéraux critiques et est au cœur des ambitions en matière économique, de défense et numérique du Canada. Cependant, le secteur est à risque et a besoin d'un soutien ciblé.

Modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour désigner l'hélium comme une ressource minérale et en faire une ressource admissible aux dispositions fiscales applicables serait la mesure la plus efficace que le gouvernement puisse prendre. Il est tout à fait justifié d'appuyer le secteur émergent de l'hélium au Canada. Comme l'a fait remarquer Heather Exner-Pirot dans son exposé devant le Comité la semaine dernière, la demande mondiale d'hélium est en croissance, étant donné le rôle fondamental qu'il joue dans une gamme d'applications de haute technologie, y compris la fabrication de semi-conducteurs et de fibre optique, l'informatique quantique, les vols spatiaux, l'énergie nucléaire et l'imagerie par résonance magnétique.

Le développement économique mondial repose sur des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques sûres et résilientes. C'est particulièrement vrai aujourd'hui pour l'hélium, car la croissance de l'offre russe sature le marché et fait baisser les prix des matières premières, tout en augmentant les préoccupations des utilisateurs finaux concernant la sécurité de l'approvisionnement.

Le Canada détient la cinquième source d'hélium en importance dans le monde. L'hélium, qui est extrait de réservoirs profonds relativement inexplorés dans l'Ouest canadien, grâce à une expertise canadienne de calibre mondial en matière de forage, offre un potentiel de développement considérable. Son exploitation en Saskatchewan seulement vise à répondre à 10 % de la demande mondiale, tout en créant des milliers d'emplois et des centaines de millions de dollars en investissements annuels. Le Manitoba et l'Alberta offrent également d'importantes possibilités de développement de l'hélium.

Cependant, le secteur canadien de l'hélium, qui repose sur des entreprises canadiennes dynamiques à petite capitalisation, éprouve des difficultés. Le traitement fiscal non concurrentiel auquel il est assujéti, comparativement à ce qui est prévu pour d'autres minéraux critiques au Canada — notamment son exclusion des barèmes d'amortissement standard et du programme d'actions accréditatives —, a des répercussions particulièrement importantes dans cet environnement de faibles prix.

Les activités d'exploration et de mise en valeur ont ralenti considérablement. La confiance des investisseurs a chuté et, de plus en plus d'entreprises d'hélium se tournent vers les États-Unis, compte tenu du traitement fiscal préférentiel qu'elles reçoivent et de la perception qu'elles ont du marché. Entre-temps, les volumes demeurent trop faibles au pays pour justifier des installations de liquéfaction, de sorte que le traitement final de l'hélium canadien se fait aux États-Unis, ce qui soulève d'autres préoccupations en matière de sécurité de l'offre, compte tenu de la demande croissante d'hélium là-bas et des tensions commerciales continues.

La dévaluation compétitive est un outil de base dans la boîte à outils économique du Canada pour attirer les investissements. Cependant, l'amortissement qui est appliqué à l'hélium se limite à l'achalandage, soit la catégorie d'amortissement la plus basse qui existe. Alors que l'amortissement fiscal pour les autres minéraux se fait sur une période de six ans, les projets relatifs à l'hélium font l'objet d'un amortissement sur une période de 40 ans. Il s'agit d'un désavantage concurrentiel majeur, et cette situation est de toute évidence injuste, étant donné que les projets relatifs à l'hélium ont généralement une durée de vie inférieure à 15 ans.

L'hélium est également exclu du programme éprouvé d'actions accréditatives du Canada. Le financement accréditatif soutient environ 70 % de l'exploration minière au Canada et est conçu expressément pour aider les petites entreprises à réunir les capitaux nécessaires aux premières étapes de l'exploration préliminaire, ce qui correspond précisément au soutien dont a besoin le secteur de l'hélium. Comme ce secteur n'est pas visé par les actions accréditatives, il a été écarté du capital de risque, ce qui fait en sorte que les entreprises canadiennes d'hélium ont du mal à obtenir le financement nécessaire pour faire progresser leurs projets.

Conformément au précédent établi dans le budget de 2023 pour le lithium extrait de la saumure, la solution simple consiste à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu, afin d'inclure l'hélium comme ressource minérale définie. Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont toutes présenté plusieurs lettres d'appui aux mesures fiscales proposées pour l'hélium, reconnaissant ainsi l'importance stratégique de la croissance de ce secteur, l'investissement modeste qui est partagé entre les gouvernements fédéral et provinciaux et la valeur importante que cela représente pour les gouvernements et leurs citoyens.

En conclusion, dans le communiqué du G7 de Kananaskis, il a été reconnu que pour renforcer et diversifier les approvisionnements en minéraux critiques, les gouvernements doivent éliminer les obstacles à l'investissement et mettre en œuvre des mesures qui réduisent le risque pour les investisseurs et attirent des capitaux privés. La modification de la Loi de l'impôt sur le revenu, afin de désigner l'hélium comme ressource minérale et de le rendre admissible aux mesures fiscales applicables, permettra d'atteindre ces objectifs pour le secteur canadien de l'hélium. Cela contribuera à attirer des investissements privés, stimulera la création d'emplois et la croissance économique, permettra des activités de liquéfaction au pays, accroîtra la sécurité de l'approvisionnement et positionnera le secteur comme un fournisseur fiable d'hélium pour le Canada et ses alliés.

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

• (1535)

**Le président:** Merci, monsieur Dunn.

Monsieur Gratton, vous avez cinq minutes ou moins. Je vous en prie.

**Pierre Gratton (président et directeur exécutif, Association minière du Canada):** Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui des minéraux critiques.

Je tiens également à souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquienne anishinabe et à reconnaître les centaines de nations autochtones du Canada sur les terres traditionnelles desquelles notre industrie exerce ses activités et avec lesquelles nous avons établi des partenariats solides.

Avant d'entrer dans les détails en ce qui a trait aux minéraux critiques, il est important de reconnaître la situation extraordinaire dans laquelle nous nous trouvons en tant qu'industrie et pays depuis le nouvel intérêt qu'ont suscité les possibilités liées aux minéraux critiques, il y a quelques années à peine. À peu près au même moment, sous la première administration Trump, en janvier 2020, le plan d'action conjoint du Canada et des États-Unis pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques a été lancé dans le but de mettre en avant « l'intérêt commun des deux pays à renforcer la production nord-américaine de minéraux critiques nécessaires à d'importants secteurs, dont ceux de la défense, de l'aérospatiale, de l'énergie propre et des communications. »

Aujourd'hui, l'accent mis sur la collaboration entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne les minéraux critiques a été mis à mal par les attaques sans précédent à l'endroit de l'ordre international libéral en matière de commerce et de notre partenariat nord-américain. Les droits de douane imposés par les États-Unis ont accru la pression à la baisse sur des investissements déjà en déclin, menaçant ainsi des secteurs canadiens clés.

Bien que notre situation économique soit très différente, surtout en ce qui concerne nos relations avec les États-Unis, le développement de la production canadienne de minéraux critiques — et toute la production de minéraux — est davantage maintenant un impératif qu'une occasion et est essentiel pour stimuler la résilience économique et diversifier les échanges commerciaux du Canada.

À cette urgence s'ajoute le fait que l'influence de la Chine sur le marché mondial des minéraux critiques continue de s'accroître. Au-delà des restrictions antérieures sur le gallium et le germanium, la Chine impose maintenant des exigences en matière de licences ou des interdictions sélectives sur les produits de graphite pour les anodes de batterie, l'antimoine, le tungstène, le tellure, le bismuth, l'indium et plusieurs éléments de terres rares.

La Chine détient également de 85 à 90 % de la capacité mondiale de raffinage et de séparation des terres rares et domine la production d'aimants pour les terres rares et d'autres composantes en aval. Elle a également une grande influence sur les métaux couramment utilisés comme le nickel et le cobalt, grâce à des investissements internationaux en Indonésie, en République démocratique du Congo, en Zambie et ailleurs. Cela fait ressortir le risque stratégique que pose le contrôle de la transformation en aval par la Chine. Pour le Canada et ses alliés, cette concentration souligne la nécessité urgente d'accroître la production minière, ainsi que de bâtir des capacités de raffinage, de recyclage et de fabrication d'aimants à l'extérieur de la Chine et de les diversifier.

La bonne nouvelle, c'est que l'industrie minière canadienne est déjà diversifiée sur le plan du commerce et des perspectives mondiales et qu'elle jouit d'une position idéale pour jouer un rôle central dans le recalibrage de notre économie et fournir un point d'ancrage pour des relations commerciales diversifiées, afin d'assurer la résilience économique et la prospérité à long terme de notre pays.

Je tiens également à souligner que, pendant que les États-Unis imposent des droits de douane sans précédent sur l'économie canadienne, le secteur des minéraux et des métaux n'a pratiquement pas été touché par ces mesures. Pourquoi? C'est parce que les États-Unis, malgré leur volonté de renforcer leur secteur manufacturier, ont besoin de nos métaux pour le faire.

Nous nous trouvons également dans une situation où la demande est forte et croissante pour de nombreux produits minéraux et métalliques, et cette demande devrait augmenter au cours des prochaines décennies.

Nous sommes aussi à un moment où l'exploitation minière bénéficie d'un soutien public sans précédent. Dans le plus récent sondage que nous avons mené, nous avons constaté que le pourcentage de Canadiens qui appuient le secteur minier était de 82 %, soit le plus élevé des 15 dernières années. J'ai aussi vu un récent sondage qui plaçait l'exploitation minière en tête d'une longue liste de secteurs qui suscitaient la confiance des Canadiens quant à l'avenir.

Je soulève tout cela parce que je crois honnêtement — et je l'ai dit devant la Chambre de commerce de Vancouver la semaine dernière — que le secteur des mines a le vent dans les voiles. Je pense qu'il y a une convergence de toutes sortes de facteurs qui contribuent à ce qu'un accent important soit mis sur l'édification et la croissance de notre secteur minier en ce moment.

La motion du Comité qui a lancé cette étude faisait également référence, à juste titre, aux droits des Autochtones. La capacité de notre secteur à produire des résultats pour le Canada, et cela plus que jamais auparavant, reposera sur la nécessité de maintenir une production minérale responsable et d'accorder la priorité aux relations avec les communautés autochtones. Cette approche est essentielle pour que nous puissions aller de l'avant, et elle ne peut pas faire l'objet de compromis, car nous savons que toute tentative en ce sens, y compris agir précipitamment concernant l'obligation constitutionnelle de consulter ou contourner cette obligation, ne fera que nous faire reculer.

Pour obtenir des résultats pour le Canada, nous devons nous rééquiper, contrer les déclinés dans des secteurs clés et veiller à ce que les aspirations liées à l'industrie minière, qui ont fait l'objet d'engagements au cours de la récente campagne électorale, se concrétisent efficacement au rythme des affaires. Autrement, les investissements et les occasions d'affaires iront ailleurs.

● (1540)

Que devons-nous faire? Tout d'abord...

**Le président:** Je vais vous demander de terminer, monsieur Gratton. Vous aurez l'occasion de répondre à beaucoup de questions.

**Pierre Gratton:** Bien sûr.

Nous voulons vous faire part de quelques enjeux clés. Le premier concerne le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication propre. Bon nombre d'entre vous connaissent peut-être la question du seuil pour le cuivre, parce que nous en parlons depuis deux ans.

Il faut modifier les crédits de taxe sur les intrants, parce que nos gisements sont polymétalliques. Un seuil de 90 % pour la teneur en minéraux critiques est trop élevé et ne stimulera pas les nouveaux investissements. Il faut également élargir les crédits de taxe sur les intrants pour qu'ils incluent d'autres minéraux et métaux. Le gouvernement précédent ne s'est concentré que sur les métaux des batteries. Nous devons étendre cela au secteur de la défense.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Gratton.

Nous allons passer à M. Gaulin.

Vous avez la parole pour cinq minutes. Je vous en prie.

**Jeff Gaulin (vice-président, affaires corporatives, Vale Base Metals Canada):** Bonjour.

Je m'appelle Jeff Gaulin.

[Français]

Je suis le vice-président des affaires coopératives de Vale Base Metals Canada.

● (1545)

[Traduction]

Nous assurons la sécurité minérale dans un monde en transition. Chez Vale Base Metals, nous gérons les réserves de nickel, de cuivre et de cobalt au Canada, au Brésil et en Indonésie. Nos raffineries au Canada, au Royaume-Uni et au Japon desservent nos partenaires en Europe, en Asie et, oui, même en Amérique. Notre combinaison de géologie et de géographie, qui est ancrée au Canada, nous permet d'assurer un approvisionnement mondial sûr et responsable dans le contexte actuel de volatilité à l'échelle mondiale, afin de produire les produits de l'avenir.

De l'intelligence artificielle et des centres de données à la robotique et aux systèmes de défense, en passant par les infrastructures énergétiques et de télécommunications, les minéraux critiques sont essentiels à la résilience économique du Canada, à notre sécurité nationale et à notre compétitivité mondiale. Vous pouvez compter sur nous pour assurer la sécurité, la souveraineté et la viabilité du Canada.

Au Canada, nous employons plus de 7 000 Canadiens pour explorer, extraire et raffiner des minéraux critiques à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario et au Manitoba. Nous exploitons le seul complexe minier entièrement intégré de toute l'Amérique du Nord. Notre richesse minérale et notre héritage en matière d'exploitation responsable font de Vale Base Metals un champion canadien: connecté à l'échelle mondiale dans un monde fragmenté. Nous sommes une entreprise mondiale, originaire du Canada. Et nous sommes canadiens, par choix.

La demande en minéraux critiques connaît une croissance exponentielle dans un monde où la volatilité des prix et de l'offre est la norme. L'Agence internationale de l'énergie rapporte que: la demande en minéraux clés continue d'augmenter, l'offre en minéraux raffinés est fortement concentrée en Chine, ce qui fait baisser les prix de minéraux comme le graphite et le nickel, les projets sont confrontés à une incertitude réglementaire, les accords commerciaux existants sont remis en cause et la menace de restrictions à l'exportation s'intensifie. En bref, les minéraux critiques sont devenus une arme.

Cependant, le Canada peut être un fournisseur sûr.

La présidence canadienne du G7 offre au pays une occasion unique d'élargir ses marchés, notamment en Allemagne, ainsi que dans d'autres pays de l'UE, qui dépendent aujourd'hui de minéraux provenant de Russie ou raffinés en Chine. Toutefois, il ne s'agit pas simplement de trouver une adéquation entre l'offre canadienne et la demande mondiale. Je me suis rendu à Londres, Washington, Dubaï, Bruxelles et Berlin afin de promouvoir l'utilisation accrue des minéraux critiques canadiens sur ces marchés, mais les chaînes d'approvisionnement à l'étranger n'évolueront pas rapidement et facilement sans que des changements se produisent ici au pays. L'établissement de nouvelles relations d'approvisionnement demande du temps, de la coordination et une optimisation de notre valeur afin de rendre les minéraux canadiens plus concurrentiels.

Par conséquent, je propose quatre recommandations à l'intention du Comité.

**Recommandation 1:** Faire du Canada le fournisseur de choix de l'OTAN. Le Canada devrait s'efforcer activement d'obtenir des contrats de défense et d'infrastructures connexes de l'OTAN à un prix avantageux en échange d'un accès préférentiel et à long terme à des minéraux critiques. Le Canada a demandé à adhérer au programme SAFE, Security Action for Europe, de l'UE, qui est un réseau pour l'approvisionnement en matière de défense. Si sa candidature est acceptée, le Canada sera le premier pays non membre de l'UE à adhérer à ce programme, aux côtés du Royaume-Uni, un autre pays non membre de l'UE qui en fait également partie, et viendra en tête des producteurs de minéraux critiques. Le Canada pourrait tirer parti de cette adhésion en intégrant les minéraux canadiens aux achats dans le cadre du programme SAFE. Cela lui donnerait un avantage concurrentiel en vue de fournir à l'UE des minéraux critiques pour des contrats liés à la défense et pour des investissements stratégiques tels que le GNL, les pipelines, les centres de données, l'intelligence artificielle, etc.

**Recommandation 2:** Accroître la disponibilité du capital. Le Canada doit élargir les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement de manière à inclure les coûts de développement minier afin de stimuler les investissements qui augmentent notre production minière. Il doit également collaborer avec les institutions de financement du crédit du G7, telles que UK Export Finance, afin d'encourager l'achat et l'utilisation de minéraux critiques canadiens dans les chaînes d'approvisionnement alliées. Les caisses de retraite canadiennes devraient être encouragées à investir davantage dans les ressources naturelles du Canada, en particulier les minéraux critiques.

**Recommandation 3:** Rehausser les normes mondiales. Le Canada doit prendre l'initiative, par l'intermédiaire de l'Alliance du G7 pour la production de minéraux critiques, de mettre en œuvre et d'appliquer des normes de traçabilité. Le Canada doit également inciter ses alliés à revoir leurs règles d'origine afin de refléter les risques réels liés à leurs chaînes d'approvisionnement.

**Recommandation 4:** Constituer une main-d'œuvre mondiale. Enfin, le Canada doit rivaliser pour attirer les meilleurs talents mondiaux, car nous risquons davantage de manquer de mineurs que de minéraux. Bien sûr, nous devons développer au mieux notre main-d'œuvre nationale. Cependant, en tant que pays, nous devons également rivaliser pour recruter et retenir les meilleurs talents mondiaux dans le domaine minier et faire en sorte qu'ils deviennent des Canadiens par choix. Les demandes de visa de travail et d'immigration dans le secteur des minéraux critiques doivent être examinées et traitées en priorité, afin de soutenir les efforts du Canada en vue

de devenir rapidement un fournisseur mondial de choix plus concurrentiel, souverain et durable. Devenir plus compétitifs permettra d'augmenter nos exportations de minéraux vers les marchés. Cela est essentiel à la prospérité, à la résilience et à la sécurité nationale du Canada.

Les minéraux critiques ne sont pas seulement des roches précieuses. Ils constituent le fondement des stratégies industrielles, commerciales et de défense du Canada, et maintenant celui d'une génération.

Je vous remercie de votre attention.

● (1550)

**Le président:** Merci, monsieur Gaulin.

Je vous remercie tous de vos exposés et de vos recommandations, que le Comité examinera attentivement.

Nous allons passer à notre première série de questions et de commentaires.

Nous allons commencer par Mme Stubbs, pour six minutes. Je vous en prie.

**Shannon Stubbs (Lakeland, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins d'être ici.

Comme toujours, il y a beaucoup de questions et de réponses et trop peu de temps.

Richard Dunn, vous avez mentionné et réitéré la question de la production croissante d'hélium par la Russie et vous avez fait certaines mises en garde, comme tous les autres témoins d'ailleurs. Il est évident que l'hélium est l'un des minéraux critiques du Canada.

Je me demande si vous croyez que le cadre stratégique actuel du gouvernement fédéral est suffisant pour faire en sorte que les alliés du Canada ne dépendent pas de régimes autoritaires pour un minéral critique qui est si essentiel aux semi-conducteurs, aux IRM et aux applications de défense, étant donné le lien inextricable qui existe entre les ressources, la sécurité économique et nationale et la souveraineté du Canada.

**Richard Dunn:** Je vous remercie de votre question, madame Stubbs.

Nous pensons certainement qu'il faut faire beaucoup plus. Comme je l'ai mentionné, pour que les règles du jeu soient équitables, nous recommandons fortement que l'hélium au Canada soit assujéti aux mesures fiscales applicables, afin de favoriser l'exploitation de la ressource. Comme je l'ai mentionné, c'est particulièrement important à une époque où les prix sont bas et où l'hélium russe sature le marché.

Il n'y a pas que le Canada ou les producteurs canadiens qui voient cet impératif; il y a aussi nos partenaires. Ce sont nos alliés en Asie, par exemple. Nous constatons que les entreprises japonaises s'inquiètent beaucoup de la dépendance accrue à l'égard de l'hélium russe et du partenariat entre la Russie et la Chine, qui a un potentiel de militarisation.

Que ce soit au Japon, à Taïwan ou en Corée, on utilise beaucoup d'hélium dans la production de semi-conducteurs. Au Japon, par exemple, on a inscrit l'hélium comme matériau critique de la chaîne d'approvisionnement de semi-conducteurs. Sans hélium, il est impossible de fabriquer des semi-conducteurs. Bien sûr, les répercussions sont énormes sur les économies du côté numérique, de même que pour les applications de défense.

Il est certain que nous constatons une influence accrue de la Russie sur la faiblesse des prix et les préoccupations au sujet de la sécurité de l'approvisionnement. Pour contrer cela, pour bâtir une chaîne d'approvisionnement en hélium résiliente au Canada, nous croyons que l'hélium devrait profiter des mesures fiscales recommandées, une parité fiscale équitable, si vous voulez. À partir de là, nous serons un solide fournisseur national qui pourra également répondre aux besoins de nos alliés, que ce soit au Japon, dans l'Union européenne, etc.

**Shannon Stubbs:** Le développement officiel de l'hélium au Canada et la capacité d'exporter des ressources en hélium apporteraient certainement un soutien à nos alliés en Europe et dans des pays comme le Japon et Taïwan, qui servent de contrepois aux régimes autoritaires, impérialistes et hostiles de ces deux régions.

Je me demande si vous avez également quelque chose à dire concernant le fait que toutes les installations de liquéfaction sont actuellement situées aux États-Unis. Pensez-vous que cela entraîne une vulnérabilité stratégique pour le Canada?

**Richard Dunn:** Absolument. La production canadienne d'hélium est dans une certaine mesure au point mort en ce moment, en raison des impressions des investisseurs et de l'incapacité des entreprises à lever des capitaux de contrepartie. L'hélium est produit sous forme de gaz dans les installations locales. Il est par la suite liquéfié en vue de son utilisation dans le monde entier pour le transport, etc.

À ce stade-ci, l'ampleur limitée de la production d'hélium au Canada ne justifie pas ces installations centrales de liquéfaction. Il y a des installations aux États-Unis — au Montana et au Colorado, etc. — où tout le gaz canadien est envoyé en vue d'être liquéfié.

Cela augmente les coûts d'exploitation, et une fois que l'hélium gazeux se trouve aux États-Unis pour être liquéfié, il fait l'objet de restrictions en ce qui concerne son retour au Canada pour répondre aux besoins du pays. Est-ce que la situation que vous évoquez est une possibilité? Avec les tensions commerciales que nous avons vues, je dirais que oui. De plus, la consommation d'hélium aux États-Unis augmente de façon spectaculaire en raison du rapatriement des puces — la fabrication de modules électroniques — et de l'augmentation considérable des vols spatiaux.

Ce que nous constatons, c'est qu'alors que les États-Unis sont susceptibles de devenir un importateur net d'hélium au cours des trois ou quatre prochaines années, une fois que l'hélium canadien aura été liquéfié aux États-Unis, il y a un certain risque qu'il ne puisse pas revenir au Canada pour répondre aux besoins du pays.

• (1555)

**Shannon Stubbs:** Il ne me reste que 30 secondes. J'allais inviter M. Gratton et M. Gaulin à parler rapidement des différences dans les complications du processus de délivrance de permis et le temps qu'il faut pour faire passer une mine de la conception à la production ici au Canada, comparativement à nos plus grands concurrents du secteur minier dans le monde. Veuillez répondre s'il reste du temps. Nous aurons peut-être une autre occasion de revenir à cette question.

**Le président:** Nous y reviendrons.

**Shannon Stubbs:** D'accord.

**Le président:** Le prochain intervenant pour le Parti conservateur du Canada sera M. Malette. Je suis certain qu'il se fera un plaisir de reposer cette question ou de laisser nos témoins y répondre.

Nous passons à M. Guay, pour six minutes. Je vous en prie.

**Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Gaulin, ma première question s'adresse à vous. En passant, merci beaucoup d'employer 7 000 Canadiens.

Vous êtes une société mondiale. Lorsqu'il est question de déploiement de capitaux à l'intérieur de votre entreprise, quelles sont les deux principales motivations pour le conseil d'administration ou l'équipe de direction de Vale de déployer plus de capitaux au Canada? Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, pourriez-vous répondre à la fois pour l'exploitation minière et pour le raffinage et la transformation? Cela m'intéresse beaucoup.

**Jeff Gaulin:** Je vous remercie de la question.

Nous exploitons sept mines au Canada et trois raffineries, dont la seule raffinerie de cobalt en Amérique du Nord.

Le Canada a la possibilité d'être un pays sûr et respectueux de la primauté de la loi. C'est très bien. Nous avons la paix sociale. Nous avons des infrastructures. Nous avons du talent.

Cependant, en tant qu'industrie bien établie — certains de nos actifs existent depuis plus de 100 ans —, nos coûts d'exploitation sont assez élevés. Tout d'abord, nous devons examiner notre taux de rendement ici par rapport à ailleurs. Deuxièmement, nous devons déterminer combien de temps il faut pour qu'un projet soit non seulement autorisé, mais également mis en œuvre. Le troisième aspect est géopolitique. Une fois les installations construites, serez-vous en mesure de les conserver et de servir les marchés? Je pense que le Canada pourrait accroître sa compétitivité à certains égards, mais aussi parce qu'il est un chef de file mondial et qu'il est concurrentiel à l'échelle mondiale aujourd'hui.

**Claude Guay:** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Gratton, vous représentez l'industrie en général. Une des choses que le Comité essaie de déterminer, dans le cadre de cette étude, c'est le type d'infrastructure dont vos concitoyens ont besoin pour accéder aux marchés extérieurs.

Y a-t-il de telles demandes de la part de vos membres concernant les infrastructures dont ils ont besoin?

**Pierre Gratton:** Je dirais oui et non. Tout dépend du genre de la compagnie et de la région où elle est située. Les compagnies qui opèrent dans le nord du Canada ont besoin de toutes sortes d'infrastructures, notamment de canaux de transmission d'énergie, des ports et des routes. À Vancouver, ils ont besoin d'un système portuaire plus grand. Les besoins diffèrent selon les régions où se trouvent les différentes compagnies et ce qu'elles produisent. Une entreprise d'extraction de l'or aura plus de facilité à transporter ses produits que celle qui extrait du nickel, du charbon ou du fer.

Cela dépend de beaucoup de facteurs, mais une chose est certaine, c'est qu'il faudra des infrastructures et des investissements pour exploiter certains coins du Canada. Dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, il y a des propositions pour élargir le système de transmission d'énergie, ce qui permettrait de mener des projets très importants liés au cuivre. Il y a des choses semblables dans l'est du Canada, alors, c'est très variable.

• (1600)

**Claude Guay:** Comme vous l'avez dit, chaque compagnie minière a des besoins différents, selon la région où elle se situe. En tant que gouvernement, comment pouvons-nous faire pour avoir des demandes qui servent plusieurs exploitations minières en même temps et éviter de faire du cas par cas?

Il faut savoir que dans le nord-ouest, en Saskatchewan, dans la région du Saguenay au Québec, ou dans la région de la fosse du Labrador, il y a plusieurs compagnies minières, mais nous n'avons pas l'impression qu'elles viennent nous voir en tant que groupes pour demander des infrastructures. Chacune d'elles a des besoins spécifiques.

Avez-vous une suggestion afin de regrouper toutes ces demandes pour que ça vaille la peine pour le Canada d'investir pour aider un nombre important de compagnies minières?

**Pierre Gratton:** Dans certaines régions que vous avez nommées, il y a une concentration de compagnies. La région de la fosse du Labrador, le nord-ouest de la Colombie-Britannique, Grays Bay au Nunavut, ou le Cercle de feu de l'Ontario sont des exemples de région où il y a des besoins. L'idée du premier et du dernier kilomètre proposée par votre gouvernement est bonne. Nous nous attendons à avoir des nouvelles à ce sujet autour du 4 novembre.

C'est un exemple de la façon dont des compagnies peuvent approcher le gouvernement avec des projets concrets pour l'aider à répondre à leurs besoins d'infrastructures.

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste seulement 10 secondes.

**Claude Guay:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Simard. Je vous en prie.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

**Mario Simard (Jonquière, BQ):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Gratton, dans votre présentation, vous avez mentionné qu'il y avait présentement une conjoncture favorable au secteur minier. Cette conjoncture s'explique aisément par les conflits commerciaux que nous avons avec les États-Unis ainsi que par la nécessaire transition énergétique.

Maintenant, comment transformer cette conjoncture favorable en projets miniers qui voient le jour?

M. Guay vous a parlé de la nécessité de combler les besoins en infrastructures, qui relèvent en partie du gouvernement, mais pas uniquement. Nous avons déjà parlé du projet du Corridor du Nord, qui relierait l'Ontario à un port en eau profonde situé au Saguenay. Le défi majeur est le financement de ce type d'infrastructure. Bien sûr, il pourrait y avoir une participation gouvernementale. Toute-

fois, d'après vos connaissances, dans le secteur minier, existe-t-il des projets d'infrastructures du type utilisateur-payeur, avec des montages financiers différents?

Pouvons-nous être plus souples en matière d'infrastructures? Comment pouvons-nous solliciter différents partenaires comme l'État, les communautés autochtones ou les entreprises?

C'est bien d'avoir une conjoncture, mais encore faut-il en profiter. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

**Pierre Gratton:** J'ai un bel exemple à vous donner: la mine Red Dog, en Alaska, une mine de zinc de la compagnie canadienne Teck Resources. Je pense qu'elle a commencé sa production, il y a 30 ans.

Au début, la mine n'avait pas d'infrastructure du tout. Le gouvernement de l'époque, à l'aide de la Banque de l'infrastructure, a construit un port et une route pour desservir cette mine. La mine a payé pour avoir accès à ces deux infrastructures. Cela a été très payant, 30 ans plus tard, puisque cela a permis à la compagnie de mettre en avant son projet minier.

Prenons un autre exemple. Plusieurs projets de minéraux critiques au Nunavut sont un peu semblables aux projets miniers de zinc et de cuivre. Nous connaissons ces projets. Ils existent depuis 60 ou 70 ans. Ils sont toujours là, mais rien n'y est construit, parce qu'il manque d'infrastructures. Pourtant, il y a plusieurs projets miniers; s'ils étaient desservis par un port et une route, comme dans le cas du projet minier en Alaska, ces infrastructures permettraient de réaliser des projets au Nunavut. Le projet de route et de port à la baie Grays pourrait permettre de mettre en avant plusieurs projets miniers. C'est ce que ça prend: une zone ou une région où plusieurs projets sont mis en route en même temps, où il y a un potentiel d'avoir plusieurs clients, comme dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique ou dans la fosse du Labrador.

Dans d'autres régions du Nord, comme à Val-d'Or, il y a des projets miniers d'or et de cuivre qui, à l'aide d'infrastructures, pourraient changer la donne économique de ces projets.

• (1605)

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur Gratton.

J'apprécie le seuil critique de projets autour d'une infrastructure. Je pense que nous allons pouvoir le démontrer dans le cadre de l'étude du Comité.

Monsieur Gaulin, nous nous sommes déjà parlé par le passé. Si je me souviens bien, nous avons déjà eu une discussion sur la fameuse question du crédit d'impôt pour la fabrication de technologies propres. Je pense que vous aviez une vision qui étirait un peu la chaîne de production pour se rendre aux minéraux.

J'aimerais que vous indiquiez au Comité ce que pourrait apporter cette extension du crédit d'impôt à la fabrication de technologies propres.

**Jeff Gaulin:** Merci beaucoup de la question.

Selon nous, le défi est simple en ce qui concerne le crédit d'impôt à l'investissement. En ce moment, je peux acheter une camionnette, par exemple, et recevoir un crédit d'impôt de 30 %. En revanche, pour ce qui est de l'infrastructure souterraine, comme l'éclairage, l'électricité et les infrastructures servant à sécuriser les mines, rien n'est admissible au crédit d'impôt.

Si nous voulons accroître la production des minéraux critiques, si nous voulons trouver des nouveaux marchés pour nos produits canadiens, si nous voulons accélérer le développement des technologies propres pour la transition énergétique, il est essentiel d'augmenter la croissance de production des minéraux critiques canadiens. Selon moi, la façon la plus rapide et la plus facile est d'attirer les entreprises privées pour qu'elles décident d'investir des capitaux dans ces projets et d'augmenter ou de modifier ce crédit d'impôt.

**Mario Simard:** Je sais que je n'ai plus de temps, monsieur le président.

Je veux seulement demander à M. Gaulin s'il est en mesure de déposer par écrit une explication de la réponse qu'il vient de nous donner pour que cela apparaisse dans le rapport des analystes.

[Traduction]

**Le président:** Merci. C'est une excellente idée et j'allais le dire. Vous m'avez devancé.

Merci à tous pour cette première série de questions et de commentaires.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour. Nous allons commencer par M. Malette, pour cinq minutes. Je vous en prie.

• (1610)

**Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC):** Merci.

Monsieur Gratton, si nous examinons l'exploitation minière d'un point de vue mondial, on peut dire qu'il y a une très grande abondance de ressources au Canada. Pourtant, nous semblons tirer de l'arrière par rapport à de nombreux pays en ce qui concerne nos activités minières.

D'après votre expérience, pourquoi en est-il ainsi?

**Pierre Gratton:** Je vais vous faire un petit historique.

Les gouvernements qui se sont succédé aux niveaux provincial et fédéral ont passé les dernières décennies à tenir notre secteur pour acquis et à oublier à quel point nous sommes essentiels à ce pays. Au cours des cinq dernières années, tout le monde s'est réveillé. Les gouvernements de toutes allégeances d'un bout à l'autre du pays ont pris la mesure de ce qui se passait et ont constaté que l'on devait accroître l'exploitation minière. C'est une bonne chose. C'est pourquoi je pense que les astres sont alignés pour l'industrie minière. Cela ne se passe pas seulement au Canada. Le monde a pris conscience du fait que nous avons besoin des ressources nécessaires pour fabriquer les choses sur lesquelles nous comptons dans notre vie quotidienne. L'exploitation minière est une industrie tellement centrale pour notre pays depuis si longtemps que je peux voir pourquoi les gouvernements nous tenaient pour acquis. Il ne s'agit pas nécessairement d'une critique. Nous occupions beaucoup de place et nous ne cessions de prendre de l'expansion. Nous avons ensuite connu un ralentissement, et cela est passé un peu inaperçu. C'est là où nous en sommes maintenant.

Les choses commencent à changer. Prenons le secteur de l'or, qui est passé du cinquième au quatrième rang à l'échelle mondiale ces dernières années. Nous avons augmenté notre production d'or de 31 %, et cela s'est produit à un moment très opportun. De nouvelles mines entrent en activité, ce qui fait que notre production va augmenter cette année et l'an prochain. Nous pouvons faire la même chose pour le cuivre. Nous pouvons faire la même chose pour le nickel. Nous pouvons faire la même chose pour tous les minéraux cri-

tiques dont nous avons besoin, avec la même attention et la même discipline.

L'or a l'avantage d'avoir des prix qui attirent beaucoup d'exploration et de développement. Avec les bons incitatifs fiscaux — mon collègue vient de les mentionner —, pour les coûts de développement souterrains, nous pouvons augmenter notre production de nickel et d'autres minéraux critiques à très court ou à moyen terme.

Nous pouvons le faire. Nous devons maintenant nous concentrer sur ce qui est nécessaire pour y arriver.

**Gaétan Malette:** Merci.

Monsieur Gaulin, vous travaillez pour une société internationale. Quelle a été l'expérience de votre entreprise en ce qui concerne le processus d'approbation des activités minières au Canada comparativement à d'autres administrations où vous exercez vos activités?

**Jeff Gaulin:** Comme je l'ai mentionné, nous sommes une exploitation minière mature au Canada. Nous avons récemment ajouté l'expansion souterraine à notre exploitation de surface à Voisey's Bay, mais bon nombre de nos mines sont très profondes et le sont depuis un certain temps déjà.

Le processus d'approbation des projets miniers dans d'autres pays peut parfois aller plus vite, mais pas toujours avec le même degré de certitude. Quand vous obtenez votre permis, pouvez-vous vraiment construire? Nous avons des activités dans d'autres pays, comme le Brésil et l'Indonésie, où on vous promet peut-être votre permis à temps, mais où il se peut que votre capacité de construire, ainsi que votre accès aux infrastructures et au marché, soient remis en question.

Je pense que ce que nous voyons partout dans le monde — certainement au Canada, mais aussi de façon importante à l'échelle mondiale —, c'est une accélération de la délivrance des permis d'exploitation minière, de façon responsable. L'Union européenne l'a fait. Les États-Unis le font à un rythme rapide. C'est une chose à laquelle nous devrions réfléchir et à laquelle nous devrions prêter attention. Il y a 10 ans, les États-Unis étaient le principal client du Canada pour le pétrole et le gaz; ils sont devenus notre principal concurrent. L'industrie minière fait face à la même menace existentielle de la part des États-Unis.

J'applaudirais toute motion visant à accélérer l'obtention de permis d'exploitation minière au Canada, parce que nous aurons besoin de plus de minéraux pour tout ce que j'ai énuméré précédemment. Cela ne devrait pas se limiter à quelques projets, mais s'appliquer à tous les projets responsables.

**Gaétan Malette:** Merci.

**Pierre Gratton:** Puis-je ajouter quelque chose?

J'aimerais vous faire part de ce que j'ai entendu il y a longtemps concernant l'industrie et qui mérite d'être mentionné ici. On dit souvent que, dans nos secteurs, le Canada est l'un des meilleurs endroits où exploiter une mine et l'un des pires endroits où en développer une.

Il faut que la deuxième partie de cet énoncé change. C'est exactement ce que nous constatons partout au pays. Nous n'avons pas besoin de devenir les meilleurs ou les plus rapides au monde, parce que nous répondons déjà au premier critère, comme l'a mentionné M. Gaulin, mais nous devons nous améliorer pour ce qui est de la deuxième partie de l'équation.

• (1615)

**Le président:** Merci, monsieur Gratton.

Nous allons passer à M. Hogan pour cinq minutes, puis à M. Simard pour deux minutes et demie. Je vous en prie.

**Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être présents parmi nous.

Je veux parler de l'environnement global du marché des minéraux critiques. Je pense que nous sommes tous absolument d'accord pour dire qu'il faut une politique industrielle robuste et des interventions intelligentes de la part du Canada et des provinces. Bien sûr, nous voulons aussi un marché libre avec une offre et une demande et avec des signaux-prix.

Il y a quelques problèmes qui me viennent à l'esprit. Le premier est d'ordre national. Monsieur Dunn, vous avez parlé du traitement inégal des minéraux critiques. Deuxièmement, je pense que nous avons un défi international à relever. Tout d'abord, c'est une course, comme vous l'avez mentionné, monsieur Gaulin. Ensuite — et de nombreux témoins en ont parlé —, ce ne sont pas toutes les nations qui veulent un libre marché. Il y a des interventions à l'intérieur d'un marché libre qui fonctionnent par ailleurs. J'y reviendrai si le temps le permet.

Monsieur Dunn, j'ai été surpris d'entendre pour la première fois que l'hélium devrait être traité comme d'autres minéraux critiques, du point de vue des actions accréditives et des crédits de taxe sur les intrants, et cela m'a beaucoup interpellé. Je veux vous donner l'occasion de nous en dire plus à ce sujet et d'informer le Comité des autres domaines où le traitement est inégal et où nous devrions prendre des précautions supplémentaires pour nous assurer de ne pas déformer le marché et créer d'autres inégalités.

**Richard Dunn:** Merci, monsieur Hogan.

Le traitement fiscal non concurrentiel de l'hélium est un véritable problème. Le fait de ne pas avoir accès aux outils applicables... Il est certain que le Canada reconnaît que l'amortissement est un facteur important pour attirer les investissements, comme en fait foi l'incitatif à l'investissement accéléré, qui met l'accent sur des taux d'amortissement concurrentiels. De plus, les actions accréditives sont à l'origine de 70 % du financement de l'exploration naissante. Ce sont des outils clés de la boîte à outils économiques du Canada auxquels l'hélium n'a pas accès actuellement.

Cela pourrait aller plus loin — avec des crédits d'impôt pour l'exploration des minéraux critiques, des CTI —, mais à ce stade-ci, il est important d'obtenir la parité fiscale et le traitement fiscal de base approprié pour que l'industrie soit sur un pied d'égalité avec les autres.

Pour revenir à votre question concernant la prochaine étape... Une fois que nous aurons établi la production de l'industrie et que l'entreprise sera solide, la prochaine étape — pour répondre à la question de la députée Stubbs au sujet de la dépendance à l'égard de la liquéfaction américaine — consistera, après avoir augmenté la production au Canada, à envisager d'établir des infrastructures de liquéfaction au Canada. À partir de là, nous pourrions répondre de façon fiable aux besoins du Canada et commencer à exporter de l'hélium liquide vers nos alliés.

Pour répondre à votre question, je dirais que la prochaine étape serait de s'attaquer aux mesures qui encourageraient la liquéfaction, une fois qu'on aura la parité fiscale pour les producteurs.

**Corey Hogan:** Vos commentaires sur les alliés m'amènent naturellement à ma deuxième question.

Ce ne sont pas tous les gouvernements qui veulent un libre marché. Nous avons beaucoup de rivaux géopolitiques qui sont heureux de voir que les prix baissent si cela sert leurs intérêts en faisant diminuer les investissements dans ces minéraux critiques partout dans le monde occidental. Comment pouvons-nous régler ce problème avec le moins de perturbations possible pour nous assurer que nous avons toujours un marché libre qui envoie des signaux-prix?

Je dirais que l'une de mes préoccupations... Oui, je suis d'accord pour parler des prix planchers. Parlons aussi des divers outils qui sont à notre disposition — les achats par les gouvernements pour constituer des réserves —, mais comment pouvons-nous nous assurer de ne pas prendre une décision globalement non rentable? Je veux combattre les décisions non rentables qui sont prises ailleurs; je ne veux pas que nous prenions nous-mêmes ce genre de décisions.

Monsieur Gaulin, vous me semblez le mieux placé pour répondre en premier.

**Jeff Gaulin:** Eh bien, nous ne pouvons pas dépasser la Chine. C'est simple. Nous n'avons pas les moyens de le faire, mais lorsque le gouvernement des États-Unis investit 400 millions de dollars dans une entreprise pour obtenir des capitaux propres, des prêts et des prix planchers, nous ne sommes plus sur la planète d'Adam Smith. La main invisible est visible, et pour certains minéraux critiques, le marché n'est pas transparent et il n'est pas efficace, alors la capacité de compter... Je suis un enfant du libre-échange, et j'aurais aimé que ce régime se poursuive, mais nous ne vivons pas dans un monde où c'est nécessairement le marché mondial pour ces types de produits.

Je pense que certaines de ces mesures doivent être limitées dans le temps pour nous donner, ainsi qu'au Canada, l'avantage d'être les premiers à agir. Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous pouvons être le fournisseur de choix pour l'OTAN, le G7 et d'autres parce que nous sommes bien établis. Nous pouvons faire sortir les minéraux de terre plus rapidement et, par conséquent, maintenir notre place auprès de certains de ces clients.

Je vais vous donner un exemple. Nous vendons 70 % de notre nickel aux États-Unis, dans le cadre d'une bonne relation commerciale qui existait avant la Seconde Guerre mondiale. Nous faisons moins d'une livraison par année à l'Allemagne. Si vous pensez que l'Allemagne dépend déjà trop de la Russie pour le gaz naturel, attendez de voir ce qu'elle fera pour le nickel destiné à ses activités militaires, parce que 99 % de son nickel vient de la Russie.

Ce ne sont pas des conditions qui, du jour au lendemain, seront complètement modifiées par magie dans le libre marché. Il faudra une certaine intervention de l'industrie, car nous sommes en période de réaligement et de transition.

• (1620)

**Le président:** Merci à vous deux.

Monsieur Simard, vous avez deux minutes et demie. Je vous en prie.

[Français]

**Mario Simard:** Merci beaucoup.

Monsieur Gaulin, dans votre déclaration liminaire, vous avez fait quatre recommandations.

Vous avez parlé de l'aspect lié à la défense et aux investissements stratégiques, et vous avez mentionné le programme Security Action for Europe, ou SAFE. Celui-ci fournira 150 milliards d'euros pour les projets de défense, qui impliquent aussi des minéraux critiques. Ici, au Comité, on a entendu parler à quelques occasions de la volonté de l'OTAN de fixer des prix planchers pour certains minéraux critiques, afin de permettre à des projets miniers de démarrer.

Je suis ici depuis 2019 et j'ai entendu parler de bon nombre d'initiatives, mais je n'en ai pas encore vu une seule aboutir. Je reste donc un peu prudent. Cela dit, j'aimerais quand même vous entendre sur cette conjoncture particulière où le secteur minier pourrait être appelé à répondre à certains besoins en matière de défense et de sécurité nationale. N'y a-t-il pas là des possibilités?

Comment le Canada pourrait-il agir pour répondre aux besoins de certains partenaires européens?

**Jeff Gaulin:** À vrai dire, ce serait plus facile pour moi de répondre à cette question en anglais.

**Mario Simard:** Il n'y a pas de souci.

[Traduction]

**Jeff Gaulin:** L'une des choses qui ont été très intéressantes au sujet du secteur des minéraux critiques, c'est qu'en plus des types de technologies de base que nous fournissons, il y a deux secteurs au futur à soutenir. Il y a l'énergie propre, qui peut inclure ou non les véhicules électriques, mais qui comprend certainement l'énergie renouvelable et les batteries mobiles, etc. En même temps — du moins dans notre entreprise, mais aussi pour beaucoup d'autres minéraux critiques —, il y a aussi, depuis longtemps, les applications de défense.

Nous considérons les deux comme des industries qui seront en croissance au cours des 20, 30 ou 40 prochaines années. C'est simplement une question de pourcentage de croissance. Il ne s'agit pas de choisir l'une ou l'autre, mais nous devons absolument produire plus de minéraux pour toutes les applications dans le monde. Dans le cadre de notre relation commerciale historique pour nos minéraux critiques — nous produisons surtout du nickel, mais aussi du cuivre et du cobalt, et certains jours, nous sommes une industrie minière productrice d'or qui extrait du nickel du sol —, nous constatons que ces minéraux ont été essentiels pour l'industrie américaine.

Je vais vous mettre cela en contexte. Nous avons cinq mines de nickel dans la ville de Sudbury, et nous invitons d'ailleurs tous les membres du Comité à venir les visiter. Il y en a une dans l'ensemble des États-Unis, et elle n'a pas de raffinerie. Elle doit envoyer le minerai au Canada pour qu'il soit raffiné. Une bonne relation bilatérale existe depuis un certain nombre d'années.

Nous avons l'extraordinaire possibilité d'approvisionner le plus grand marché du monde, mais aussi d'ajouter de nouveaux marchés comme celui de l'Union européenne.

**Le président:** Merci.

Nous allons donner la parole à Mme Stubbs pour cinq minutes, puis ce sera au tour de M. Danko pour cinq minutes, ce qui conclura cette deuxième série de questions.

Madame Stubbs, allez-y. Je vous en prie.

**Shannon Stubbs:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Gratton, vous avez dit que le Canada doit favoriser un environnement réglementaire et des investissements plus efficaces et, bien sûr, nous sommes d'accord avec vous. Vous avez aussi dit: « Pour le gouvernement fédéral, cela implique une étude d'impact, une évaluation environnementale, et cela prend plusieurs années. ». Vous avez également fait une mise en garde, que vous avez réitérée aujourd'hui, en affirmant ceci: « Les échéanciers qu'il faut pour faire passer les mines dans les processus fédéraux et provinciaux présentent un risque réel pour notre capacité de profiter de cette occasion. »

J'ai également pris note du commentaire de M. Gaulin au sujet des risques liés aux opérations dans des pays comme l'Indonésie ou le Brésil, où une approbation peut être retirée après avoir été obtenue. Je tiens à signaler au Comité que c'est précisément ce qui nous préoccupe avec le projet de loi C-5, parce qu'il permet au gouvernement fédéral de retirer un projet de la liste nationale, après que celui-ci a été inscrit.

Il y a encore beaucoup d'incertitude pour les jeunes explorateurs et producteurs au Canada et pour les grands exploitants miniers matures, comme ceux que votre organisation représente. C'est un fait qu'en 2024, une enquête menée auprès des dirigeants du secteur minier a révélé qu'aucun secteur de compétences au Canada ne figurerait parmi les cinq principaux investisseurs miniers à l'échelle mondiale, et le Canada se classe à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE pour ce qui est des délais d'approbation. Cela nous ramène à ce que vous avez dit au sujet de la nécessité d'améliorer la façon dont le Canada exploite les mines.

À cela s'ajoute le fait qu'il faut 23 % plus de temps qu'en Australie et 38 % plus de temps qu'aux États-Unis pour faire approuver une mine et l'exploiter au Canada. Je me demande si M. Gratton et M. Gaulin ont quelque chose à dire au sujet des leviers politiques qui font en sorte que le Canada se retrouve dans une position non concurrentielle, compte tenu du genre de défis auxquels est confronté notre formidable secteur minier canadien, comme la géographie, la géologie, l'accès aux terres, le climat et l'incertitude au chapitre des politiques. Ce sont des choses qui font pencher la balance du côté de certains de nos concurrents internationaux.

Vous pourriez peut-être nous parler des pratiques exemplaires de certains concurrents internationaux que le Canada pourrait adopter pour résoudre la question de l'exploitation minière.

● (1625)

**Pierre Gratton:** Mon intention n'est pas de vous contredire, mais plutôt de mettre les choses en contexte. Dans certaines régions des États-Unis, personne ne se donnerait même la peine d'essayer de construire une mine, parce que cela ne serait jamais approuvé. Il y a certains États aux États-Unis où, oui, les processus sont probablement plus efficaces qu'ici. Au Canada, certaines provinces sont plus efficaces que d'autres. Par conséquent, essayer de dire qu'il faut tant de temps pour mener à bien un projet au Canada... Cela dépend de l'endroit. En Saskatchewan, cela peut être assez rapide. Au Québec, il arrive parfois que ce soit encore plus rapide. En Colombie-Britannique, il peut falloir plus de temps. Alors cela varie vraiment.

**Shannon Stubbs:** Dans ce contexte, vous avez peut-être des observations à faire sur les complications découlant du chevauchement des compétences et du double emploi, problème que pourrait peut-être régler une politique fédérale permanente.

**Pierre Gratton:** Bien sûr. Pour revenir à ce point, je pense que depuis l'avis de la Cour suprême sur la Loi sur l'évaluation d'impact, nous avons commencé à voir des changements significatifs dans la façon dont l'agence fonctionne. Doit-elle en faire plus? Oui. Cependant, ce que nous voyons maintenant, c'est davantage un effort concerté. Nous le voyons avec le plus récent projet de lithium au Québec, pour lequel une entente a été conclue avec les Cris et le Québec. L'agence se concentre vraiment sur ses propres domaines de compétence fédérale et ne s'occupe pas du reste. C'est le premier exemple clair que nous avons vu, et c'est le plus récent en date pour ce qui est des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact. Nous considérons cela comme une étape très positive.

L'agence a récemment publié un projet d'accord de collaboration avec le Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une petite région minière, mais cela représente néanmoins un pas dans la bonne direction. On nous dit qu'il y a eu un rapprochement avec la Saskatchewan. Cela pourrait changer la donne.

La question clé pour nous a toujours été celle-ci. Lorsque l'agence demande aux promoteurs d'effectuer des études pluriannuelles sur les animaux ou quelque chose du genre, et lorsque la réponse est connue à l'avance et que l'on sait quel instrument réglementaire sera nécessaire pour atténuer tout impact potentiel sur ces animaux, faut-il vraiment étudier cela pendant trois ans, alors que la réponse est déjà connue? Bien sûr, cela signifie trois ans d'étude. Comment peut-on mener un projet à terme en trois ans, alors qu'il faudra déjà consacrer trois ans à l'étude d'une espèce en particulier?

Il s'agit de repenser ce que l'agence exige et la façon dont elle aborde l'évaluation d'impact. Il s'agit d'un aspect très important, et nous commençons à voir de vrais changements.

• (1630)

**Le président:** Merci.

Et pour conclure ce tour...

**Shannon Stubbs:** Monsieur le président, peut-être que M. Gaulin pourrait nous fournir une réponse écrite sur les comparaisons entre les pays où son entreprise exerce ses activités.

**Le président:** Monsieur Gaulin, vous avez 30 secondes. Je vous en prie.

**Jeff Gaulin:** Le temps est venu de voir grand au Canada en ce qui a trait aux entreprises, alors que les règles prévoient le contraire. Le risque que présentent les grands investissements ou les méga-investissements en capital plaident en faveur de petits investissements graduels. Plus particulièrement, il serait extrêmement utile de clarifier les responsabilités réglementaires entre le gouvernement fédéral et les provinces pour les rationaliser et s'assurer qu'elles sont entre les mains des décideurs du secteur minier, et non des ministères de l'environnement.

**Le président:** Nous allons passer à M. Danko, pour cinq minutes. Je vous en prie.

**John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse surtout à Mme Koutsavlis.

J'aimerais profiter de l'occasion pour parler un peu des changements climatiques et du secteur minier au Canada. De nombreux Canadiens, et surtout des jeunes, considèrent les changements climatiques comme une menace à leurs moyens d'existence. Malheureusement, de nombreux conservateurs nient complètement les changements climatiques. De nombreux projets miniers se déroulent dans le Nord, où les répercussions des changements climatiques sont les plus profondes et ne peuvent être ignorées à dessein.

J'ai deux questions à ce sujet. Quels progrès avons-nous observés dans l'industrie minière en ce qui concerne la réduction des émissions de carbone, les initiatives liées aux changements climatiques et les normes environnementales? Comment l'initiative sur les changements climatiques et les normes environnementales contribuent-elles à la compétitivité globale du Canada à l'échelle mondiale?

**Photinie Koutsavlis (vice-présidente, Affaires économiques et changement climatique, Association minière du Canada):** L'Association minière du Canada appuie les objectifs de carboneutralité du Canada et le rôle que joue la tarification du carbone dans cette transition. La tarification du carbone encourage l'efficacité, l'innovation et les investissements dans des technologies plus propres dans notre secteur. Cependant, étant donné qu'elle atteindra 170 \$ la tonne d'ici 2030, nous devons trouver un juste équilibre entre l'ambition climatique et la compétitivité. L'exploitation minière et la transformation sont des industries qui font l'objet d'un commerce mondial et qui ne peuvent pas répercuter les coûts. Il est donc essentiel de maintenir une tarification forte fondée sur le rendement et une souplesse en matière de crédit, ainsi que de réinvestir les revenus dans les innovations à faibles émissions de carbone.

Pour répondre un peu plus précisément à votre question, en ce qui concerne les normes mondiales, le Canada est le chef de file en matière d'exploitation minière à faibles émissions de carbone. L'intensité de nos émissions est l'une des meilleures au monde, et la tendance va dans la bonne direction. Entre 2014 et 2023, l'intensité des gaz à effet de serre du secteur a diminué d'environ 3 % par année. Nous avons également réduit les émissions de dioxyde de soufre de chaque installation. D'autres mesures concernant notamment les particules et l'intensité énergétique obtiennent des résultats plus partagés, mais on continue de voir une amélioration.

Dans l'ensemble, le Canada est largement reconnu à l'échelle internationale comme un pays à rendement élevé et à faibles émissions de carbone, ce qui nous donne un véritable avantage, parce que les clients des chaînes d'approvisionnement examinent de plus en plus les minéraux qu'ils achètent, mais aussi la façon dont ils sont produits.

**John-Paul Danko:** Merci.

Toujours concernant cet accent sur les normes environnementales et les changements climatiques comme stratégie particulière de l'industrie dans le cadre de la compétitivité mondiale du Canada, lorsque les consommateurs veulent acheter un produit ou qu'ils examinent les composantes d'un produit, comment peuvent-ils retracer ces composantes et ces minéraux particuliers? Est-ce une valeur ajoutée que les consommateurs recherchent réellement?

**Pierre Gratton:** La traçabilité est un défi dans le secteur minier. Dans le cas de la foresterie, vous pouvez aller chez Home Depot et voir si un produit comporte la certification FSC ou est assujéti à une des autres normes. C'est beaucoup plus difficile à faire dans le secteur minier, mais des travaux en ce sens sont en cours.

Nous participons à un projet pilote avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, en utilisant notre norme de l'initiative « Vers le développement minier durable » pour créer un passeport qui envoie des renseignements aux clients sur les cotes VDMD du produit. Il est transmis à la fonderie, à la raffinerie d'une autre administration ou même plus en aval. Cette initiative en est encore à ses débuts. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement y participe également avec nous. C'est le premier projet pilote du genre visant à élaborer un système de traçabilité.

• (1635)

**John-Paul Danko:** Merci.

Toujours à ce sujet, y a-t-il des initiatives climatiques précises que vous aimeriez souligner et qui, selon vous, sont des pratiques exemplaires dans l'industrie?

**Pierre Gratton:** Il en existe plusieurs. Je vais vous donner un exemple d'une chose que nous aimerions voir et qui n'a pas été faite, malheureusement, c'est-à-dire appuyer les investissements dans la technologie d'assistance-chariots. C'est quelque chose qui intéressait Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre du règlement sur les carburants propres, mais cela a été reporté. Ce projet n'a pas été approuvé à temps et a été reporté au prochain examen quinquennal, qui approche maintenant.

Il y a des exemples au Canada. Il y a la mine de Copper Mountain, en Colombie-Britannique, où les chariots utilisent de l'électricité pour monter, mais se rechargent en descendant. Cela n'élimine pas complètement l'utilisation de l'électricité du réseau pour alimenter la mine, ou ne supprime pas complètement les camions au diesel, mais l'assistance-chariots est utilisée pour la montée. C'est quelque chose qui, à notre avis, devrait être inclus dans la norme sur les carburants propres. Cela n'est pas arrivé, parce que le diesel n'a pas été éliminé entièrement, mais son utilisation a été réduite de moitié.

**Le président:** J'aimerais faire une observation générale. Si l'un d'entre vous souhaite présenter un mémoire au Comité, nous le recevrons avec plaisir.

Comme notre temps est écoulé pour ce premier groupe de témoins, je vous remercie au nom de mes collègues de vos témoignages et de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Gratton, si je peux me permettre de vous citer, le secteur minier a vraiment eu le vent dans les voiles au cours de la dernière heure, alors merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes pour permettre aux prochains témoins de s'installer.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Permettez-moi de commencer par quelques observations à l'intention des témoins.

Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer et le mettre en sourdine lorsque vous n'avez pas la parole. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal d'interprétation approprié: parquet, anglais ou français. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

À titre de rappel, comme toujours, tous les commentaires doivent être adressés au président.

J'aimerais souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos témoins du deuxième groupe. Nous accueillons Michael Gullo, vice-président, Politiques publiques, au Conseil canadien des affaires. Nous recevons également Peter Fleming, directeur général régional du Northwest Métis Council et ministre des Ressources naturelles de la Fédération métisse du Manitoba, le gouvernement national des Métis de la rivière Rouge.

Vous disposerez chacun de cinq minutes ou moins pour faire votre déclaration préliminaire. Nous allons commencer par M. Gullo.

Vous avez la parole pour cinq minutes. Je vous en prie.

• (1645)

**Michael Gullo (vice-président, Politiques publiques, Conseil canadien des affaires):** Bonjour. C'est un privilège pour moi d'être ici.

Je m'appelle Michael Gullo. Je suis vice-président, Politiques publiques, au Conseil canadien des affaires.

Le Conseil canadien des affaires est composé de 170 chefs d'entreprise et entrepreneurs des plus grandes entreprises du Canada. Nos entreprises membres soutiennent directement et indirectement plus de six millions d'emplois partout au pays et des centaines de milliers de petites entreprises. Nous avons été fondés en 1976 et notre mandat est de faire du Canada le meilleur pays au monde où vivre, travailler, investir et prospérer.

Comme vous le savez, le Canada fait face à de nombreux obstacles. Les Canadiens sont aux prises avec un coût de la vie élevé, la productivité est à la baisse et les investissements des entreprises sont à leur plus bas niveau depuis des décennies. À une certaine époque, le Canada se classait parmi les cinq principaux fournisseurs de nombreuses ressources naturelles, mais il a perdu des parts de marché. Les exportations de nouvelles sources d'énergie sont demeurées stables, et la part des exportations canadiennes vers les économies émergentes est l'une des plus faibles parmi les pays du G7. Le Canada n'est plus l'un des cinq principaux producteurs de minéraux importants comme le nickel, le cobalt, le graphite et le cuivre.

En même temps, nous savons que le monde est prêt pour la croissance. L'augmentation de la population et la croissance rapide de la classe moyenne à l'échelle mondiale créent une forte demande d'énergie et de ressources, tandis que les applications liées à la sécurité nationale et à l'énergie propre stimulent la demande mondiale de minéraux critiques. Le Canada a beaucoup à offrir, et nous savons que nos alliés et partenaires commerciaux sont à la recherche de fournisseurs stables.

C'est une chose d'être riche en ressources, mais c'en est une autre de conquérir des parts de marché. Nous avons besoin de changements structurels pour concrétiser nos ambitions commerciales. C'est pourquoi le Conseil a rédigé récemment un rapport intitulé « Vendre nos forces », qui constitue une feuille de route pour tirer parti des ressources du Canada en cette période d'incertitude mondiale. Notre rapport préconise une approche pangouvernementale pour libérer l'immense potentiel du Canada et positionner le pays en tant que fournisseur fiable d'énergie, d'aliments et de minéraux critiques. J'aimerais prendre le temps d'attirer votre attention sur certains des principaux arguments qui y figurent.

Nous sommes d'avis que les ressources du Canada devraient servir à promouvoir les intérêts nationaux et économiques du pays. À une époque où la militarisation des ressources et des chaînes d'approvisionnement est de plus en plus répandue, le Canada devrait saisir l'occasion pour accroître sa part du marché mondial, en commerçant davantage avec ses alliés qui valorisent l'exploitation responsable des ressources.

Nos efforts en matière de politiques devraient viser deux objectifs. L'un est de créer des chaînes d'approvisionnement solides et résilientes partout en Amérique du Nord, et le deuxième, d'élargir la présence mondiale du Canada auprès de ses alliés.

La sécurité énergétique est maintenant une priorité absolue pour le Canada, les États-Unis et le Mexique. Nous soutenons que le Canada devrait se faire le champion d'une alliance énergétique avec les États-Unis et le Mexique visant à défendre les intérêts communs en matière de sécurité énergétique et minérale. Cela peut comprendre l'échange d'information sur les risques pour la sécurité, la coopération sur des politiques visant à débloquent des niveaux de production plus élevés et des politiques d'exportation conçues pour répondre aux besoins de nos alliés.

Le Canada figure parmi les 10 principaux producteurs de minéraux et est le principal producteur de potasse, d'aluminium, de minerais de fer, de cuivre et d'indium. Nous sommes la plus importante source des importations aux États-Unis de bon nombre de ces minéraux, qui sont essentiels à la sécurité nationale et économique.

Il ne faut pas non plus sous-estimer notre capacité à soutenir la construction d'une technologie nucléaire robuste. Nous sommes le deuxième producteur d'uranium au monde et nous approvisionnons les États-Unis, avec près de 30 % des importations d'uranium de ce pays.

Notre deuxième recommandation est que le Canada puisse être un fournisseur principal de minéraux critiques pour l'OTAN. Les risques pour les chaînes d'approvisionnement en minéraux augmentent en raison de la manipulation des prix étrangers, du contrôle des exportations, de l'augmentation de la demande militaire et des stocks limités. Les partenaires de l'OTAN sont mal préparés à réagir aux conflits mondiaux et ils sont actuellement assujettis à la domination du marché chinois et à sa puissante capacité d'exercer des contrôles à l'exportation.

La maîtrise qu'a le Canada de la production et du financement durables dans le secteur minier, sa structure de gouvernance stable et sa compréhension des marchés mondiaux peuvent faire de lui un fournisseur important pour ses alliés de l'OTAN. En tant que signataire fondateur de l'OTAN, nous soutenons que le Canada, en collaboration avec son secteur privé, devrait créer une réserve de minéraux critiques pour les métaux de niche essentiels à la défense. Alors que le Canada s'engage dans l'un des plus importants projets de défense de son histoire, la mise en valeur des minéraux critiques devrait être au cœur de sa stratégie.

Bien que la situation soit prometteuse et qu'il y ait du potentiel au Canada, il reste beaucoup de travail à faire pour relever les défis auxquels le pays fait face en vue d'accroître sa part de marché. À titre d'exemple, le Canada se classe au troisième rang mondial pour ce qui est du délai d'exécution des projets miniers, selon un rapport publié récemment par S&P Global. Nous pouvons et nous devons faire mieux.

Nous pouvons également surmonter nos défis en matière de réglementation en créant une nouvelle politique étrangère qui souligne notre engagement indéfectible à accroître la part de marché du Canada et à approfondir ses relations commerciales avec ses alliés et partenaires. Nous avons également besoin d'une nouvelle vision pour acheminer nos produits vers les marchés, car 60 % du PIB du Canada dépend des échanges commerciaux, mais les investissements par habitant au Canada accusent un retard par rapport à ceux de nos pays pairs. Nous avons besoin d'une stratégie nationale en matière d'infrastructures, qui rassemble tous les ordres de gouvernement et le secteur privé, afin de pouvoir concrétiser notre ambition commerciale.

Nous devons également veiller à ce que nos chaînes d'approvisionnement demeurent fluides et répondent aux besoins de nos clients. À titre d'exemple, le Canada a connu 62 arrêts de travail dans le secteur des transports seulement en 2023 et 2024, qui ont touché plus de 20 000 travailleurs. Encore une fois, nous pouvons et nous devons faire mieux.

● (1650)

Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, monsieur Gullo.

Nous passons maintenant à M. Fleming.

Monsieur Fleming, vous disposez de cinq minutes.

**Peter Fleming (ministre des Ressources naturelles, Fédération Métisse du Manitoba):** Merci, monsieur le président.

Bonjour aux membres du Comité et aux autres témoins.

Je m'appelle Peter Fleming et je compare aujourd'hui au nom de la Fédération Métisse du Manitoba, le gouvernement national des Métis de la rivière Rouge, en ma qualité de ministre des Ressources naturelles.

Depuis la présentation et l'adoption de la Loi visant à bâtir le Canada, le gouvernement national des Métis de la rivière Rouge a manifesté son appui à cette mesure législative, qui arrive à un moment crucial. La mise sur pied du Bureau des grands projets, appuyée par les connaissances et l'expérience d'un conseil consultatif autochtone, est une première étape importante qui renforce la confiance envers le Canada en investissant dans des projets d'intérêt national, mais il reste encore beaucoup à faire.

Comme vous le savez, les minéraux critiques sont abondants dans l'ouest du pays et dans les terres ancestrales des Métis de la rivière Rouge. Il ne fait aucun doute que les Prairies sont un acteur majeur en matière de minéraux critiques et qu'elles possèdent ce dont le monde a besoin. Les principaux minéraux critiques, comme le nickel, le cuivre, le platine, le zinc, le graphite et le lithium, sont particulièrement abondants dans les régions du nord du Manitoba et de la Saskatchewan.

Il est important de comprendre que les Métis de la rivière Rouge sont titulaires de droits en vertu de l'article 35. Leur inclusion dans la mise en valeur des minéraux critiques est non négociable tant du point de vue des droits que de la gestion environnementale et de la participation économique. L'exploration, l'extraction et le transport des minéraux critiques dans notre territoire métis de la rivière Rouge exigent que le gouvernement et l'industrie fassent davantage d'efforts en ce qui concerne nos droits protégés par l'article 35 de la Constitution, ainsi que dans la gestion environnementale, la planification et le financement de la remise en état des mines. Les minéraux critiques offrent au Canada l'occasion de répondre à la demande mondiale record pour ces produits. Cependant, alors que le gouvernement fédéral se vante de son savoir-faire technologique et de sa solide feuille de route en matière d'environnement, il ne reconnaît toujours pas les titulaires de droits en vertu de l'article 35 et n'est toujours pas en mesure de maximiser les avantages économiques pour les Métis de la rivière Rouge et les autres peuples autochtones.

Cela dit, il y a des exemples de bonnes pratiques en cours.

L'entente directe de redevances que le gouvernement métis de la rivière Rouge a signée avec la Potash and Agri Development Corporation du Manitoba, connue sous le sigle PADCOM, en février dernier, est un excellent exemple de la façon dont la reconnaissance contribue à la participation. Compte tenu de la relation entre la Fédération Métisse du Manitoba et la PADCOM, nous faisons maintenant preuve de diligence raisonnable en matière d'investissement dans l'entreprise et ses projets, ainsi que dans des activités auxiliaires visant à appuyer l'extraction et le transport de la potasse vers les ports maritimes.

La potasse, un minéral essentiel dont on parle moins, mais qui est nécessaire pour aider à nourrir le monde, est en abondance en Saskatchewan et au Manitoba. Pour appuyer l'exportation de potasse et d'autres minéraux essentiels vers les marchés mondiaux, il faut créer et élargir des corridors commerciaux. L'agrandissement et l'amélioration du port de Churchill dans la baie d'Hudson en tant que grand projet d'intérêt national potentiel offrent la possibilité d'établir des routes maritimes plus courtes, moins congestionnées et moins coûteuses pour les pays alliés et les clients en Europe et ailleurs.

Compte tenu des pressions en faveur de l'exploitation de minéraux critiques, on craint que l'accent mis sur le développement économique nuise aux initiatives du gouvernement en matière de réconciliation avec les Autochtones et perturbe le processus de consultation qui se déroule d'une manière significative. Comme il est indiqué dans le rapport du vérificateur indépendant intitulé « La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques », qui a été publié en 2024, le gouvernement vient tout juste de commencer à élaborer un plan pour un engagement continu auprès des Autochtones. La stratégie dans son ensemble ne comporte pas de critères d'évaluation appropriés pour mesurer la réconciliation avec les Autochtones, en mettant l'accent sur la réconciliation économique par le partage des revenus et les possibilités d'emploi, tout en ignorant les aspects sociaux importants comme la protection des sites culturels significatifs et l'amélioration du bien-être global des communautés.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le Comité aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1655)

**Le président:** Merci, monsieur Fleming.

Nous allons passer aux questions et observations. Nous allons commencer par Mme Stubbs, puis nous passerons à M. McKinnon et à M. Simard. Vous aurez six minutes chacun.

Madame Stubbs, allez-y.

**Shannon Stubbs:** Merci, monsieur le président, et merci à nos deux témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Gullo, j'aimerais revenir sur un point que vous avez soulevé ici, et mentionner également que vous avez participé à la rédaction d'un article qui soulignait, en termes réels, ce que signifient concrètement vos propos d'aujourd'hui au sujet du troisième plus long délai d'exécution au monde. Selon vous, cela signifie ceci:

l'effondrement du nombre et de la valeur des projets dans l'inventaire des grands projets de Ressources naturelles Canada en dit long. À son apogée en 2015, cet inventaire comptait 711 milliards de dollars en grands projets. En 2023, ce chiffre était tombé à 572 milliards de dollars. C'est en dollars réels. Si le Canada avait maintenu les niveaux d'investissement prévus de 2015 et suivi le rythme de l'inflation, ce chiffre serait aujourd'hui de 886 milliards de dollars.

Étonnamment, depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre actuel, des investissements de 63 milliards de dollars ont déjà fui le Canada. C'est pour toutes sortes de raisons, dont les politiques et les lois anti-secteur privé ne sont pas les moindres, selon nous.

Avez-vous des observations précises à faire sur les mesures ou les outils fiscaux qui doivent être améliorés afin d'apporter de la clarté, de la certitude, de la prévisibilité et de l'équité aux promoteurs du secteur privé pour assurer la sécurité alimentaire, énergétique et minérale critique, comme vous l'avez fait valoir à juste titre?

**Michael Gullo:** Je vous remercie de vos questions et de votre référence à ce document qui a été rédigé il y a un certain temps. Je suis heureux que des gens lisent ces articles. On ne sait jamais.

En général, nous parlons de ce que j'ai appelé dans ma déclaration préliminaire une part perdue du marché. C'est vraiment ce que cela signifie. Nous devons remettre en question la compétitivité de notre environnement d'investissement au Canada et nous demander si cela stimule les investissements nécessaires pour lancer des projets qui nous permettent d'avoir plus de capacité et de production, et d'être plus concurrentiels sur la scène mondiale.

De façon générale, nous avons une occasion limitée dans le temps de vraiment bien faire les choses. Nous devons examiner en profondeur toutes les mesures, de la politique fiscale et réglementaire à ce que nous faisons sur le plan du climat, et remettre en question la compétitivité de notre environnement d'investissement ici au Canada.

Pour ce qui est des solutions, et c'est là où nous en sommes, je ne pense pas que la nécessité d'améliorer nos processus de réglementation prête encore à contestation. Nous devons faire mieux. C'est généralement accepté par les Canadiens, le secteur privé et tous les ordres de gouvernement.

Les questions étaient les suivantes: où allons-nous et que pouvons-nous faire à partir de maintenant? Il y a des choses très pratiques qui, à mon avis, doivent être prises en considération, surtout du côté de la réglementation.

Pour ce qui est des seuils, en vertu du règlement sur la désignation des projets, j'entends tous les secteurs de l'économie dire que ces seuils doivent être augmentés afin que nous puissions commencer à progresser efficacement non seulement vers le principe « un projet, une évaluation », mais aussi plus loin vers « une décision ». Cela peut sembler très simpliste, mais le fait de relever les seuils et d'aller dans cette direction permet vraiment de déterminer clairement les voies à suivre pour les compétences provinciales et fédérales, ce qui est le genre de clarté dont les entreprises ont besoin du côté de la réglementation.

C'est un domaine qui, à mon avis, peut faire l'objet d'une analyse et d'un débat sur ce que nous pouvons faire pour accélérer la progression des projets et les adapter au moment présent.

Le travail le plus important se fait au niveau sectoriel, projet par projet, en examinant toute la série d'incitatifs, de politiques fiscales et tout ce qui est nécessaire pour débloquer les fonds, et en se demandant où nous en sommes par rapport à nos concurrents mondiaux et ce que nous pourrions mieux faire.

• (1700)

**Shannon Stubbs:** Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit. Peut-on dire que votre organisation est d'avis que la politique réglementaire et fiscale, les taxes et les lois non concurrentielles, comme le projet de loi C-59 — au cas où vous auriez des commentaires à faire à ce sujet, allez-y — et la Loi sur l'évaluation d'impact, une loi inconstitutionnelle qui n'a pas encore été corrigée, constituent des obstacles au développement et nuisent aux investissements au Canada?

**Michael Gullo:** En somme, il y a beaucoup de complexité et de densité qui découragent l'investissement. Nos membres sont obligés de décrire à leurs actionnaires où ces capitaux seront investis et comment ils se traduiront par un rendement du capital investi. Au cours des dernières années, nous avons fait beaucoup de nouvelles interventions réglementaires qui ont créé le genre de paysage dense qui rend difficile la prise d'une décision finale en matière d'investissement. Vous avez probablement déjà entendu le terme « empilement », et nous travaillons là-dessus actuellement.

Notre espoir, c'est que nous en sommes à un moment où il nous faut vraiment débloquer différentes sources de capitaux pour investir et devenir plus concurrentiels sur la scène mondiale. Cela va commencer à débloquer beaucoup de choses, à les clarifier et à faire du Canada un pays prospère.

**Shannon Stubbs:** Monsieur Fleming, pourriez-vous rappeler à tout le monde quand la cour a rendu sa décision sur l'inclusion des Métis et des Inuits dans les droits prévus à l'article 35? Avez-vous des commentaires à faire sur la mesure dans laquelle le gouvernement s'acquitte pleinement de son obligation de consulter les Métis?

De plus, avez-vous des commentaires à faire sur la question de savoir si le financement du renforcement des capacités a bel et bien été versé? C'est quelque chose que les conservateurs ont appuyé à de nombreuses reprises, mais j'ai entendu dire que même si le gouvernement l'a promis, le financement ne se rend pas jusqu'aux collectivités locales.

**Peter Fleming:** Merci beaucoup de cette question. C'est une question très vaste et tendancieuse. Elle présente de nombreuses facettes... et de nombreuses voies que je pourrais aborder.

La meilleure façon de répondre à cette question serait probablement de dire que vous avez raison en ce qui concerne les droits ga-

rantis par l'article 35 de la Constitution aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits, mais que souvent les Métis sont oubliés et que cet argent est versé davantage aux entités des Premières nations avec lesquelles le gouvernement traite. Les Métis finissent par se perdre dans une bataille entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Pour répondre à votre question, je dirais qu'il y en a eu, mais pas autant qu'il le faudrait. Les Métis n'ont pas été pleinement inclus comme ils devraient l'être, mais ils l'ont été en partie.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. McKinnon, pour six minutes.

**Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.):** Je vais poursuivre sur la lancée de M. Fleming et de Mme Stubbs.

Vous avez parlé de la Loi visant à bâtir le Canada et de l'importance que le conseil autochtone donne des conseils au Bureau des grands projets. Est-ce la bonne voie à suivre? Devrions-nous en faire plus? Selon vous, quelle serait la meilleure façon de s'assurer que nous avons une participation et des conseils autochtones appropriés et significatifs?

**Peter Fleming:** J'aimerais beaucoup vous envoyer un mémoire complet sur la façon dont cela pourrait être perçu, si vous permettez à mon personnel de vous l'envoyer.

Je vais en profiter pour parler de certains des enjeux. Nous devons certainement examiner les zones d'intérêt et les zones d'utilisation. Trop souvent, les législateurs — les habitants des grandes villes — ne voient que des arbres dans le vaste Nord. Tout ce qu'ils voient, ce sont des arbres et du roc. Il ne s'agit pas seulement d'arbres et de roc; c'est un gagne-pain pour beaucoup de nos citoyens — les citoyens métis, les citoyens métis de la rivière Rouge et les citoyens des Premières nations également. C'est un moyen de subsistance avec des lignes de piégeage et des sites importants. Il faut tenir compte de ces choses lorsqu'on s'intéresse à ces minéraux critiques.

Il est essentiel que nous ayons ces paramètres et la capacité d'avoir notre mot à dire sur l'endroit où ils se trouvent et ce que nous aimerions voir. La Fédération des Métis du Manitoba a dit très clairement que nous appuyons le projet de loi C-5, et les efforts pour rationaliser et bâtir le Canada et exploiter les minéraux, mais nous ne pouvons pas oublier nos moyens de subsistance et nos zones culturellement importantes.

• (1705)

**Ron McKinnon:** Bien sûr, envoyez-nous un mémoire. Nous avons ici des analystes brillants qui feront de leur mieux pour en tenir compte dans notre rapport.

Je tiens à m'assurer que nous menons des consultations adéquates et significatives. Vous avez mentionné que la fédération des Métis est souvent oubliée dans nos conversations avec les Premières Nations, par exemple. Comment pouvons-nous nous assurer que vous ne serez plus oubliés?

**Peter Fleming:** Je pense qu'il s'agit seulement de le rappeler constamment à ces personnes. Au lieu de simplement utiliser le mot « autochtone »... Même les médias, lorsqu'ils voient le mot « autochtone », pensent automatiquement qu'il s'agit des Premières Nations. Peu importe de quel média il s'agit, trop souvent, lorsque le mot « autochtone » est mentionné, on ne voit qu'un seul groupe en particulier. Les documents doivent inclure les Métis et les Inuits ainsi que les Premières nations.

**Ron McKinnon:** D'accord.

Pour ce qui est de faciliter une plus grande participation autochtone des Métis, des Premières Nations, etc., les programmes gouvernementaux comme la garantie de prêt aux Autochtones sont-ils utiles lorsqu'on essaie d'y participer? Je crois que ce fonds est passé de 5 milliards de dollars à 10 milliards de dollars. Est-ce quelque chose que vous êtes en mesure d'utiliser efficacement?

**Peter Fleming:** Je ne connais pas très bien ce fonds particulier. J'aimerais que nous examinions cela afin de pouvoir vous fournir une réponse.

**Ron McKinnon:** Ce serait excellent. Merci beaucoup.

Vous avez mentionné l'importance du port de Churchill. Je sais que nous avons parlé de la possibilité de l'améliorer et de l'élargir. Quelle incidence cela aurait-il sur votre fédération? Je pense que cela pourrait aussi comprendre une augmentation du transport ferroviaire dans ce secteur, etc. Est-ce une occasion de créer plus d'emplois et d'accroître la participation dans ces secteurs?

**Peter Fleming:** Oui, c'est certainement le cas. Les citoyens métis de la rivière Rouge ont l'esprit d'entreprise. Nous cherchons toujours à assurer notre inclusion. Ce sera certainement un atout important, à mon avis, pour nos citoyens. Ce sera un atout important pour le Nord. Le Nord, comme vous le savez, est isolé, mais si nous pouvons faire les choses correctement, je pense que ce sera une excellente chose pour le Nord.

**Ron McKinnon:** Il ne me reste que 20 secondes environ.

Pouvez-vous me donner une estimation ou une description du territoire des Métis de la rivière Rouge?

**Peter Fleming:** Essentiellement, notre territoire ancestral s'étend dans le nord-ouest de l'Ontario et traverse l'Alberta et la Saskatchewan, jusqu'en Colombie-Britannique. En fait, il s'étend également jusqu'au Dakota du Nord, descendant même à travers les États-Unis.

**Ron McKinnon:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre.

C'est le bon moment pour conclure, monsieur McKinnon.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux vérifier auprès de M. Fleming si l'interprétation fonctionne bien.

[Traduction]

**Peter Fleming:** Oui. Elle fonctionne très bien.

[Français]

**Mario Simard:** C'est vrai que je sonne très bien. Merci.

Monsieur Fleming, je veux revenir au commentaire que vous venez de faire sur le projet de loi C-5 et les questions de consultation. Je vais être franc avec vous. Je ne vous cacherais pas que, dans le cadre de ce projet de loi, nous avons soulevé beaucoup de questionnements quant à la consultation des Autochtones.

Par contre, je vous le confesse bien humblement, nous n'avons pas beaucoup parlé de la consultation des Métis, voire très peu. Peut-être avons-nous le réflexe de mettre Métis et Autochtones dans le même registre. Or ça m'apparaît plus complexe.

Je vous dis ça parce que les gens qui ont témoigné devant le Comité nous ont indiqué l'importance du consentement libre, préalable et éclairé des nations autochtones. Dans le contexte du projet de loi C-5, je pense qu'il peut y avoir certains problèmes pour arriver à ce consentement libre, préalable et éclairé. Je me demande s'il n'en va pas de même dans le cas des Métis.

J'aimerais que vous fournissiez au Comité de l'information sur les mécanismes de consultation qui existent présentement entre le gouvernement fédéral et les Métis à propos des grands projets de ressources naturelles. Je ne suis pas sûr de tout à fait comprendre de quelle façon ça fonctionne.

Je ne sais pas si vous pouvez donner vos commentaires à cet effet au Comité.

• (1710)

[Traduction]

**Peter Fleming:** Merci. Je vous ai parfaitement compris.

C'est une situation complexe, comme vous l'avez souligné. Je vous remercie de mentionner et de reconnaître que les Métis sont parfois exclus de la discussion avec les Autochtones, en raison du climat politique.

Pour répondre à votre question au sujet de la consultation sur ces grands projets, il arrive parfois que lorsque nous avons des consultations sur n'importe quel type de ressource ou de sujet qui l'exige, le gouvernement nous fournisse un financement afin que nous soumettions ces questions à nos citoyens. Nous utilisons cet argent pour parler avec nos citoyens et recueillir leur opinion. Nous faisons participer tous nos citoyens en utilisant ces fonds de capacité pour les consulter. Ensuite, aux termes de la résolution huit, nous en parlons dans nos négociations et nos communications avec le gouvernement fédéral.

[Français]

**Mario Simard:** Le Comité a aussi abordé un autre élément, soit la possibilité d'avoir des partenariats avec les nations autochtones et les nations métisses. Elles pourraient être parties prenantes des projets de développement de ressources naturelles ou des projets de développement minier. Je pense que M. McKinnon vous a posé une question en lien avec la disponibilité des fonds pour de tels partenariats.

À votre connaissance, existe-t-il des partenariats entre le gouvernement, les entreprises privées et les communautés métisses pour des projets de développement de ressources naturelles? Ce type de projet existe-t-il?

[Traduction]

**Peter Fleming:** J'aimerais revenir en arrière. Vous me permettez peut-être de vous envoyer des renseignements sur notre résolution huit, qui porte sur le processus de consultation du gouvernement avec la Fédération des Métis du Manitoba. Je vais demander au personnel de faire un suivi à ce sujet pour vous donner une idée du fonctionnement du processus de consultation.

Comme je l'ai mentionné dans mes notes, nous avons un partenariat avec la PADCOM, ici au Manitoba. C'est une entreprise de potasse. En fait, elle expérimente l'utilisation d'un nouveau type de système d'extraction. Elle nous a offert une entente de redevances, et nous sommes donc l'un de ses premiers partenaires. Il s'agit de l'une des premières entreprises privées à établir un partenariat avec nous. C'est le premier type d'entente avec la PADCOM. Il s'agit, en fait, d'un accord novateur que nous avons conclu avec elle.

• (1715)

**Le président:** Merci, monsieur le ministre.

Nous en sommes au deuxième et dernier tour de questions. Chers collègues, je vais devoir être très strict si nous voulons terminer à l'heure. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera plus que quatre minutes.

[Français]

Monsieur Malette, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Gaétan Malette:** Monsieur Gullo, vous avez mentionné que le Canada est le deuxième producteur d'uranium en importance. Qui est le premier?

**Michael Gullo:** Je vais devoir vous fournir la réponse plus tard.

**Gaétan Malette:** D'accord.

Un certain pourcentage de notre uranium va aux États-Unis. Nous leur expédions un pourcentage de notre production. Quel pourcentage de leurs besoins cela représente-t-il? Quelle importance avons-nous dans cette équation avec les États-Unis?

**Michael Gullo:** Nous sommes le principal fournisseur d'uranium aux États-Unis.

**Gaétan Malette:** Savez-vous qui est le deuxième fournisseur?

**Michael Gullo:** C'est là que les autres acteurs étrangers entrent en jeu — le Kazakhstan et d'autres pays.

**Gaétan Malette:** Nous sommes donc les plus sécuritaires, les plus stables...

**Michael Gullo:** Oui. Nous sommes de loin le plus grand fournisseur et un allié.

**Gaétan Malette:** En ce qui concerne nos ressources en uranium au Canada, quelle est...? En ce qui concerne les gisements d'uranium que nous avons, savons-nous combien d'années...? Nous sommes stables...

**Michael Gullo:** Ils dureront des décennies. Nous sommes stables. Oui, nous avons un approvisionnement très important en uranium.

**Gaétan Malette:** D'accord, merci.

J'ai une autre question pour vous.

Les principaux projets d'infrastructure, comme le lien routier du Nord et la route d'approvisionnement de Webequie, restent bloqués dans le système réglementaire. Malgré les appels à l'action pour le développement du Cercle de feu du Nord de l'Ontario, croyez-vous que cet échec en matière de développement a freiné l'industrie minière canadienne?

**Michael Gullo:** Je pense que le problème est plus structurel, pour être honnête. Nous avons des processus de planification très désuets lorsqu'il s'agit d'identifier les infrastructures propices au commerce. Les appels à une stratégie nationale en matière d'infra-

structure favorisant le commerce attendent une réponse depuis longtemps. David Emerson l'a signalé en 2015 lorsqu'il a examiné la Loi sur les transports au Canada. En 2017, la commission Barton en a de nouveau parlé.

En 2023, tous les premiers ministres au Conseil de la fédération ont souligné la nécessité d'une véritable stratégie d'infrastructure favorisant le commerce. En l'absence d'un tel processus de planification exhaustif, nous ratons certaines occasions d'investir les deniers publics dans des infrastructures dont nous savons qu'elles produiront de solides rendements économiques.

Ce ne sont pas des conversations que nous avons à l'heure actuelle au niveau national. C'est le genre de conversations que nous devons avoir rapidement.

**Gaétan Malette:** Pour poursuivre dans la même veine, le système actuel a-t-il nui à la compétitivité économique du Canada sur les plans de l'énergie, de la sécurité et des minéraux critiques?

**Michael Gullo:** En ce qui concerne l'absence d'infrastructure favorisant le commerce et d'un plan concret comportant une série de projets dans lesquels nous investissons parce qu'ils profitent aux intérêts économiques des Canadiens, la réponse est oui.

**Gaétan Malette:** Le Canada se classe maintenant à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE pour ce qui est du délai d'obtention des permis. Le gouvernement libéral a-t-il affaibli davantage le processus de délivrance des permis en créant plus de bureaucratie et d'incertitude au cours de la dernière décennie, plutôt que des résultats?

**Michael Gullo:** Nous mettons maintenant l'accent sur les résultats. C'est certainement ce que nous devons faire. J'ai donné un aperçu de la façon dont une réforme peut être effectuée pour que nous puissions relever les défis de l'heure et agir rapidement.

Nous disons depuis longtemps que nos processus d'approbation réglementaire et de délivrance des permis sont trop lents au pays. Nous avons eu des mises en garde au sujet du projet de loi C-69 lorsqu'il a été présenté, au sujet de certains des défis structurels qu'il pouvait créer. Mme Stubbs a expliqué l'effet net de certains projets de ressources naturelles et leur incapacité à avancer.

Nous en sommes maintenant au point où il faut vraiment mettre l'accent sur la réforme. Nous devons cerner les secteurs où il serait possible de simplifier les choses. Nous ne pouvons pas oublier les permis et la nécessité d'accélérer notre capacité de délivrer les permis, en plus d'approuver nos processus réglementaires.

• (1720)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Malette.

Nous allons passer à M. Guay pour cinq minutes.

**Claude Guay:** Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de vous voir, monsieur Gullo.

Comme vous le savez — et pour la gouverne du Comité —, j'ai déjà été membre du Conseil canadien des affaires. Grâce à cette participation et à mes 40 années d'expérience dans le domaine des affaires, je sais que les gens d'affaires ne passent pas beaucoup de temps à parler des 10 dernières années. Ils parlent d'aujourd'hui et de l'avenir, car lorsqu'ils sont confrontés à une situation donnée, ils s'en occupent.

Si je ne m'abuse, vous revenez tout juste d'une réunion de groupe du Conseil canadien des affaires. Je crois que c'était à Calgary, il n'y a pas très longtemps. Nous avons un nouveau gouvernement. Qu'est-ce que le gouvernement fait de bien et quelles améliorations pourrions-nous apporter? Michael — si vous me permettez de vous appeler Michael —, pourriez-vous nous parler des minéraux critiques et de l'étude que nous faisons en ce moment?

**Michael Gullo:** La réunion a été un succès. Comme vous le savez, ces réunions sont bien préparées, longtemps à l'avance. Nos membres les prennent au sérieux. En même temps, je dois respecter le caractère confidentiel des discussions.

**Claude Guay:** Oui. Ne nommez personne.

**Michael Gullo:** Je vous renvoie au document que nous avons produit en juillet. Il a été rendu public intentionnellement avant la réunion nationale des ministres de l'Énergie et des Mines. C'est vraiment un appel à l'action. Nous en sommes à un point où il y a un large consensus sur le fait que nous traversons un moment crucial. Si le Canada joue bien ses cartes, nous pourrions vraiment tirer parti de cette opportunité et commencer à accroître notre part du marché. Les signaux de demande sont là. Les signaux de demande sont là du côté de l'énergie. Les signaux de demande sont là du côté des minéraux critiques. Nous en avons discuté aujourd'hui. Les signaux de demande sont également présents du côté agroalimentaire, et je sais que nous en discuterons un autre jour.

Les instruments stratégiques que nous préconisons, parce que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut progresser vers un programme économique axé sur la croissance, sont des catalyseurs politiques. Nous avons un volet de politique étrangère. Nous avons parlé d'une infrastructure favorisant le commerce. Il faut un programme d'innovation concret pour vraiment démarrer et commencer à ajouter de la valeur aux projets que nous commençons à exposer.

Nous avons déjà passé pas mal de temps à parler de l'approbation réglementaire et des permis. C'est vraiment cette approche pangouvernementale que le milieu des affaires recherche afin que nous allions tous dans la même direction et que nous ayons de meilleures chances d'atteindre les résultats que nous voulons tous, pas seulement pour la crise à court terme que nous traversons, mais aussi pour les générations à venir.

**Claude Guay:** L'autre trait de caractère que j'ai observé chez les PDG, et je pense que c'est aussi mon cas, c'est qu'ils sont motivés par l'action. Déplacer des montagnes n'est pas exactement dans leur ADN. Les choses comme la révision de l'ensemble des politiques fiscales, etc... Ce sont de grandes déclarations. Cela prend beaucoup de temps, et parfois nous finissons par déplacer des montagnes.

Au cours de ma carrière, j'ai souvent demandé: si vous aviez une baguette magique et que vous la brandissiez pour un premier souhait, puis un deuxième souhait, quels seraient ces souhaits d'un point de vue pratique?

**Le président:** Monsieur Gullo, vous avez une minute pour brandir votre baguette magique.

**Des voix:** Oh, oh!

**Michael Gullo:** Les deux souhaits seraient des capitaux. Il s'agit d'examiner l'ensemble des incitatifs financiers et fiscaux nécessaires pour débloquer un niveau sans précédent de capitaux. Nous devons faire preuve de diligence raisonnable lorsque nous comparons nos résultats à ceux de nos pairs qui nous concurrencent pour

obtenir des parts du marché mondial et qui facilitent l'investissement des entreprises dans leur pays. Vous savez que notre ADN est celui de gros employeurs. Nous avons des entreprises qui ont la capacité d'investir dans d'autres régions du monde. Nous devons faire du Canada la destination de ces investissements. Cela doit figurer en tête de liste.

Si je pouvais brandir ma baguette magique, tel serait mon souhait.

• (1725)

**Le président:** Merci.

Monsieur Simard, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Avant de vous parler de baguette magique, monsieur Gullo, je voudrais seulement m'assurer que vous m'entendez bien.

[Traduction]

**Michael Gullo:** Oui.

[Français]

**Mario Simard:** D'accord. Merci.

Vous voyez, avec un coup de baguette magique, la technique fonctionne.

Je ne vous parlerai pas de baguette magique, mais j'ai aimé l'articulation de la question de M. Guay. Ainsi, qu'est-ce qui pourrait être fait concrètement, dans un laps de temps acceptable?

Plus tôt, vous avez parlé d'une stratégie en infrastructure, spécifiquement dans le cas du déploiement de minéraux critiques et stratégiques. J'ai entendu beaucoup de promoteurs de projets nous dire que l'un des freins était le manque d'infrastructures. Pour démarrer, les projets miniers qui sont dans le nord ont besoin d'infrastructures particulières.

J'aimerais savoir si vous pouvez informer le Comité ou lui donner de la documentation à propos de ce qui pourrait être fait dans un laps de temps raisonnable; par exemple, ce pourrait être une mesure gouvernementale prise en matière d'infrastructure qui faciliterait le déploiement de la filière des minéraux critiques.

[Traduction]

**Michael Gullo:** Je pense qu'il y a des choses que nous pourrions vous communiquer immédiatement pour que vous puissiez commencer à comprendre certains modèles qui existent.

Infrastructure Australia a un excellent modèle qui consiste à identifier les infrastructures. Les critères sont fortement pondérés sur le plan économique, de sorte que les décisions concernant l'affectation des deniers publics sont vraiment axées sur des actifs qui généreront un rendement économique important pour les citoyens. Il y a des modèles que nous serions heureux de vous présenter.

L'une des observations que j'ai faites dans ma déclaration préliminaire concernait l'idée de créer une réserve de minéraux critiques pour nos alliés de l'OTAN. Le gouvernement ne peut pas faire cela en vase clos. Il est possible d'entamer immédiatement des discussions entre le gouvernement et le secteur privé afin d'examiner les marchandises essentielles à la sécurité nationale et les mécanismes du marché nécessaires pour libérer le potentiel de ces produits, puis mettre en place des contrats d'achat, non seulement avec notre propre gouvernement, mais en commençant à explorer les possibilités avec les partenaires de l'OTAN. C'est quelque chose qui peut être fait rapidement.

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

[Français]

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Je voulais revenir rapidement là-dessus, monsieur Gullo. Si je comprends bien ce que vous dites, si nous avions la chance d'avoir une réserve de minéraux critiques, l'exploiter serait une bonne façon de profiter davantage de ce secteur stratégique, mais, pour ce faire, nous avons besoin d'infrastructures. Or il y a justement un excellent projet à cet effet au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Je terminerai donc en disant que nous avons déjà la solution, monsieur Gullo.

[Traduction]

**Le président:** D'accord. Merci.

Monsieur Martel, vous avez cinq minutes, puis M. Danko conclura avec cinq minutes également.

[Français]

**Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Gullo.

Le gouvernement ne veut pas retirer la loi issue d'un projet de loi C-69, ou, du moins, il tient mordicus à la garder.

Croyez-vous que le projet de loi C-5 peut faire accélérer la mise en œuvre des projets importants?

[Traduction]

**Michael Gullo:** Nous croyons au projet de loi C-5. Nous avons exprimé notre ferme appui à l'orientation qu'il tente de prendre. Nous avons comparu devant le Sénat pour lui exprimer notre appui.

Nous pensons que les premiers signaux sont positifs. La cheffe de la direction du BGGP est une personne qui possède des caractéristiques et des qualités exceptionnelles et qui est très capable de prendre en charge des missions importantes. Son parcours me semble très solide. Certains des autres éléments de la structure que le bureau a mise en place pour s'assurer de travailler avec les communautés autochtones de façon appropriée, par l'entremise du conseil consultatif, sont très positifs.

Nous devons avoir confiance dans le processus, à notre avis, parce que nous avons besoin de quelque chose pour relever les défis de l'heure. En même temps, nous ne sommes pas à la recherche de solutions de rechange. C'est la raison pour laquelle certains des arguments que je vous ai présentés aujourd'hui, au sujet des réformes structurelles qui pourraient être apportées dans le contexte d'un projet, d'un examen et d'une évaluation, doivent vraiment être pris en compte, parce qu'il y aura beaucoup de capitaux et de pro-

jets qui échapperont au projet de loi C-5. C'est tout aussi important, et nous devons veiller à ce que cela repose sur des bases solides.

• (1730)

[Français]

**Richard Martel:** Croyez-vous qu'on peut être compétitifs sans toucher à une certaine partie de la réglementation et à la manière d'obtenir les permis?

[Traduction]

**Michael Gullo:** Si nous n'apportons aucun changement, cela nuirait sérieusement à notre position concurrentielle. Dans l'hypothèse où nous ne ferions rien, je ne crois pas que le secteur privé serait d'accord. Cela ne correspondrait pas à ce que veulent les Canadiens. Les différents partis politiques réclament tous une réforme, et nous devons relever le défi à cet égard.

Nous avons des idées à partager sur la façon dont la réforme réglementaire peut se faire dans le cadre de l'évaluation d'impact elle-même, sans avoir à passer par un processus où nous abrogeons une loi complète et attendons ensuite pour la remplacer par quelque chose. Parallèlement, cela ne fait que décourager l'investissement, ou du moins le mettre sur la glace ou sur la touche, à un moment où nous voulons vraiment que les capitaux entrent au Canada à court terme.

[Français]

**Richard Martel:** Seriez-vous en mesure de me dire combien d'agences ou de ministères fédéraux différents participent généralement à l'examen d'un seul projet minier?

[Traduction]

**Michael Gullo:** Dans l'ensemble, cela varie évidemment d'un projet à l'autre, selon l'endroit...

[Français]

**Richard Martel:** Pouvez-vous me dire combien de permis du fédéral un promoteur minier doit obtenir?

[Traduction]

**Michael Gullo:** Dans notre rapport, nous avons un exemple de projets qui doivent parfois obtenir des centaines de permis.

[Français]

**Richard Martel:** Monsieur Gullo, vous avez parlé de manipulation des prix par d'autres pays. C'est quand même assez inquiétant. On n'a pas l'air d'avoir de contrôle là-dessus. Lorsqu'on peut aller chercher des parts de marché, cela a souvent un effet sur les prix et peut aussi empêcher la rentabilité d'une mine.

Y a-t-il une façon de contrôler cela? Sommes-nous à la merci de ces manipulations de prix?

[Traduction]

**Michael Gullo:** Je pense certainement que c'est un gros obstacle, mais en réfléchissant à notre proposition concernant une réserve de minéraux critiques pour le Canada, nous avons certainement cerné un certain nombre d'outils qui sont disponibles, allant des fonds d'infrastructure aux garanties de prêt, en passant par les incitatifs fiscaux à l'investissement, les prix planchers, les participations au capital et les contrats d'achat. Nous devons examiner l'ensemble de ce qui est disponible pour mettre sur pied les projets qui permettront d'exploiter les minéraux dont nous avons besoin pour notre sécurité nationale.

Bien qu'il y ait des vents contraires, nous avons bon espoir de trouver une solution.

**Le président:** Merci.

[Français]

**Richard Martel:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Danko, vous avez cinq minutes, puis nous allons conclure.

**John-Paul Danko:** Merci, monsieur le président.

Je me trouve entre la fin de ce comité et la réception des brasseurs artisanaux.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Soit dit en passant, la séance est télévisée.

**John-Paul Danko:** J'ai quelques questions pour M. Gullo.

Le Conseil canadien des affaires compte sur l'expertise de vos membres pour élaborer des politiques fondées sur les données afin de renforcer l'économie, le tissu social et les institutions démocratiques du Canada.

Je remarque que, dans vos publications, on met beaucoup l'accent sur les changements climatiques, la croissance propre et les solutions énergétiques à faibles émissions de carbone.

J'aimerais vous donner l'occasion d'expliquer pourquoi les entreprises canadiennes et le Conseil canadien des affaires accordent autant d'importance aux changements climatiques, à l'environnement et à ce genre de politiques.

• (1735)

**Michael Gullo:** D'abord et avant tout, nous avons une excellente histoire à raconter en ce qui concerne les attributs environnementaux de la grande majorité des ressources naturelles et des produits agricoles du pays. Lorsque nous avons fait notre analyse comparative, elle a montré que les entreprises canadiennes sont les meilleures de leur catégorie, et c'est quelque chose dont nous sommes absolument fiers.

En même temps, le maintien de ce statut de meilleur de sa catégorie exigera beaucoup de travail, et c'est là que nous commençons à explorer les types de politiques dont nous avons besoin pour maintenir cet avantage. L'accès à une quantité abondante d'électricité propre, par exemple, est une caractéristique de l'investissement au Canada, mais regardez où nous en sommes maintenant. Les provinces qui avaient auparavant des excédents sont maintenant aux prises avec des déficits, et nous devons donc mettre en œuvre un programme pro-électricité pour maintenir ce statut de chef de file.

Ce n'est qu'un domaine où nous pensons qu'il est essentiel de rester au fait de la situation. En retour, cela attire des investissements, et nous avons besoin de beaucoup plus d'investissements au Canada à l'heure actuelle.

**John-Paul Danko:** Merci.

Pour faire un lien avec les minéraux critiques et le développement, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que l'énergie verte stimule la demande de minéraux critiques. C'est ce que nous ont dit un certain nombre de témoins.

D'un point de vue commercial, comment voyez-vous cela en tant que secteur de croissance pour les Canadiens, de l'extraction à la transformation en passant par les produits finis?

**Michael Gullo:** À l'heure actuelle, c'est certainement mis à l'épreuve dans un certain nombre d'applications de technologies vertes différentes, mais nous devons adopter une stratégie à long terme et réaliser que les minéraux critiques sont vraiment la source de beaucoup de technologies — les technologies avancées, les technologies vertes et les technologies de défense. Donc, plus vite nous pourrions solidifier notre position sur une plus grande part du marché, plus cela générera une croissance à long terme pour les Canadiens, ce qui est une excellente chose.

**John-Paul Danko:** Merci.

Pour ma dernière question, je cède la parole à M. Fleming qui aura le dernier mot aujourd'hui.

J'aimerais connaître le point de vue des Métis sur l'énergie verte, les politiques et règlements environnementaux et les changements climatiques en ce qui concerne la croissance et l'expansion des minéraux critiques.

**Peter Fleming:** Je tiens à souligner que le Manitoba s'est engagé à produire 600 mégawatts d'énergie éolienne. Les Métis de la rivière Rouge ont été en mesure d'acquiescer 200 mégawatts de cette partie du marché. Les Métis de la rivière Rouge doivent posséder 51 % de l'entreprise qui poursuit ce projet d'énergie éolienne et soumissionne pour cela. C'est un engagement important de la part de la province, en collaboration avec les Métis de la rivière Rouge et les Premières nations du Manitoba. Nous entretenons de très bonnes communications avec la province.

Si j'avais une baguette magique — j'espérais qu'on me poserait la question —, je la dirigerais vers M. Gullo. Faites preuve de diligence raisonnable et consultez. Remplissez votre obligation de consulter et d'approcher les Métis de la rivière Rouge dans les régions, afin que le gouvernement n'ait pas à dire à ces entreprises qu'elles doivent le faire. Faites-le à l'avance. Cela facilitera beaucoup les choses lorsqu'ils s'adresseront au gouvernement et qu'ils commenceront à poser ces questions.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre et chers collègues. C'est tout le temps que nous avons aujourd'hui avec ce groupe de témoins.

Chers collègues, voilà qui complète notre liste de témoins pour cette étude.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais j'ai trouvé les groupes de témoins d'aujourd'hui absolument excellents. Nous vous remercions de vos témoignages réfléchis et de vos réponses aux questions. Comme nous le disons toujours, nous vous invitons à présenter un mémoire au Comité si vous le souhaitez.

Mesdames et messieurs, notre prochaine réunion aura lieu jeudi. Nous commencerons l'étude sur les forêts avec le ministère au cours de la première heure. Au cours de la deuxième heure, nous nous pencherons sur les instructions de rédaction pour l'étude des minéraux critiques. Nous devons approuver deux ou trois budgets d'étude.

Chers collègues, pendant que nous sommes encore rassemblés, puis-je, en votre nom, féliciter nos interprètes, tout le personnel extraordinaire qui nous sert et les formidables adjoints qui nous gardent sur la bonne voie? Nous sommes bien servis dans ce Parlement.

Merci à vous tous pour vos bonnes questions et vos opinions bien arrêtées. La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>